

Expériences de victimisation avec violence et de comportements sexuels non désirés chez les personnes 2ELGBTQ+ au Canada, 2025

par Danielle Sutton-Preddie et Karen Rauh

Date de diffusion : le 6 octobre 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Expériences de victimisation avec violence et de comportements sexuels non désirés chez les personnes 2ELGBTQ+ au Canada, 2025 : principales conclusions

- Le présent article de *Juristat* examine les expériences de victimisation avec violence et les comportements sexuels non désirés, à l'exclusion de la violence de la part d'un ou d'une partenaire intime, vécues par les personnes âgées de 15 ans et plus et qui sont aux deux esprits (ou bispirituelles), lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres et queers, ainsi que celles qui emploient d'autres termes relatifs à la diversité sexuelle et de genre (2ELGBTQ+). L'analyse porte plus particulièrement sur la population LGB+ (c.-à-d. les personnes lesbiennes ou gaies, bisexuelles ou pansexuelles, ou ayant une orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle) et la population de la diversité de genre (c.-à-d. les personnes transgenres et non binaires).
- Selon les résultats de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) de 2025, près des deux tiers (65 %) des personnes 2ELGBTQ+ ont vécu une expérience de victimisation avec violence (c.-à-d. une agression physique ou sexuelle) depuis l'âge de 15 ans, comparativement à 38 % des personnes non 2ELGBTQ+ (c.-à-d. cisgenres et hétérosexuelles).
- Plus précisément, environ les deux tiers des personnes LGB+ (66 %) et des personnes de la diversité de genre (69 %) avaient subi de la victimisation avec violence depuis l'âge de 15 ans, des proportions supérieures à celles enregistrées chez les personnes hétérosexuelles (38 %) et les personnes cisgenres (40 %). Lorsque l'on tient compte des caractéristiques croisées des personnes, la prévalence était la plus élevée chez les personnes à la fois LGB+ et de la diversité de genre (74 %).
- Au sein de la population LGB+, la prévalence des agressions sexuelles subies depuis l'âge de 15 ans était la plus élevée chez les femmes bisexuelles (63 %), suivies des femmes lesbiennes (43 %), des proportions supérieures à celle observée chez les femmes hétérosexuelles (33 %). Les hommes gais (35 %) et les hommes bisexuels (33 %) étaient près de quatre fois plus susceptibles que les hommes hétérosexuels (8,8 %) d'avoir été victimes d'une agression sexuelle au cours de leur vie.
- Environ la moitié des femmes bisexuelles (54 %), des hommes bisexuels (54 %), des hommes gais (46 %) et des femmes lesbiennes (45 %) avaient subi une agression physique depuis l'âge de 15 ans, une proportion plus élevée que celles enregistrées chez les femmes hétérosexuelles (29 %) et les hommes hétérosexuels (33 %).
- Au sein de la population de la diversité de genre, les personnes non binaires (57 %) étaient plus susceptibles d'avoir subi une agression sexuelle depuis l'âge de 15 ans que les hommes transgenres (48 %) ou les femmes transgenres (41 %).
- Les personnes non binaires (64 %) étaient également les plus susceptibles d'avoir subi une agression physique depuis l'âge de 15 ans, comparativement aux femmes transgenres (56 %) et aux hommes transgenres (52 %). La prévalence des agressions physiques et sexuelles était plus élevée chez tous les groupes de la diversité de genre que chez les femmes et les hommes cisgenres.
- Au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, les personnes LGB+ (12 %) et les personnes de la diversité de genre (15 %) étaient environ trois fois plus susceptibles d'avoir été victimes de violence (c.-à-d. d'une agression physique ou sexuelle) que les personnes hétérosexuelles (3,6 %) et les personnes cisgenres (4,1 %). Lorsqu'on examine séparément les agressions physiques et les agressions sexuelles, la prévalence demeurait plus élevée chez les personnes LGB+ et les personnes de la diversité de genre que chez les personnes hétérosexuelles et les personnes cisgenres.
- En 2025, les personnes 2ELGBTQ+ étaient environ trois fois plus susceptibles que les personnes non 2ELGBTQ+ d'avoir été victimes de comportements non désirés en public (notamment au travail ou à l'école) et en ligne au cours de l'année précédant l'enquête.
- Conformément à d'autres constatations, les expériences de comportements non désirés en public étaient les plus fréquentes chez les personnes non binaires (72 %) et les femmes bisexuelles (64 %). Les comportements non désirés en ligne étaient le plus souvent vécus par les personnes non binaires, les femmes transgenres, les hommes transgenres et les femmes bisexuelles.
- Les expériences d'agression physique et d'agression sexuelle vécues depuis l'âge de 15 ans ainsi que les comportements non désirés en public et en ligne vécus au cours des 12 mois précédant l'enquête étaient plus fréquents chez certains groupes démographiques. Au sein de la population 2ELGBTQ+, les personnes autochtones et celles qui s'identifient comme une personne ayant une incapacité étaient plus susceptibles d'avoir vécu ces expériences, comparativement aux personnes qui ne sont pas autochtones ou qui ne s'identifient pas comme une personne ayant une incapacité.

- De nombreuses personnes 2ELGBTQ+ ont été confrontées à des comportements non désirés liés précisément à leur orientation sexuelle ou au fait d'être une personne de la diversité de genre. Par exemple, près d'une personne LGB+ sur cinq (18 %) a déclaré avoir été insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son orientation sexuelle réelle ou présumée. Près de deux personnes de la diversité de genre sur cinq (37 %) ont déclaré avoir été insultées, maltraitées, ignorées ou exclues parce qu'elles étaient transgenres ou perçues comme telles.
- Parmi les personnes qui avaient subi une agression physique ou sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête, les personnes 2ELGBTQ+ étaient plus susceptibles que les personnes non 2ELGBTQ+ d'avoir subi au moins trois répercussions émotionnelles à long terme correspondant à un trouble de stress post-traumatique. Ces personnes étaient également plus susceptibles de déclarer qu'on leur avait fait sentir qu'elles étaient à blâmer ou responsables de la violence subie.
- Parmi les personnes qui avaient été victimes de violence au cours des 12 mois précédant l'enquête, les personnes 2ELGBTQ+ étaient plus susceptibles d'évaluer leur santé mentale comme étant mauvaise et d'afficher un niveau de satisfaction plus faible à l'égard de la vie que les personnes non 2ELGBTQ+.

Expériences de victimisation avec violence et de comportements sexuels non désirés chez les personnes 2ELGBTQ+ au Canada, 2025

par Danielle Sutton-Predie et Karen Rauh

Les manifestations particulières de la violence fondée sur le genre varient, mais comprennent couramment des actes de violence dirigés contre une personne en fonction de son genre, de son identité de genre, de son expression de genre ou de son genre perçu (gouvernement du Canada, 2025). Parmi ces actes figurent notamment le harcèlement, la violence psychologique ou émotionnelle, les agressions physiques et sexuelles ainsi que les homicides. Les expériences ainsi que les risques de faire face à de la violence trouvent souvent leur origine dans des inégalités structurelles et sont accentués par des déséquilibres de pouvoir. Ils sont également façonnés par la combinaison de multiples caractéristiques, telles que l'orientation sexuelle, la diversité de genre, l'identité autochtone, l'incapacité et les conditions socioéconomiques (gouvernement du Canada, 2022a). Le croisement de ces facteurs peut accroître la vulnérabilité à la violence tout en influençant les pratiques de signalement à la police et les comportements plus généraux de recherche d'aide.

Les recherches montrent que les personnes aux deux esprits (ou bispituelles), lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres et queers, ainsi que celles qui emploient d'autres termes relatifs à la diversité sexuelle et de genre (2ELGBTQ+)¹ sont plus susceptibles d'être victimes de violence et de comportements sexuels non désirés que les personnes cisgenres et hétérosexuelles (non 2ELGBTQ+) (Jaffray, 2020). En effet, les données disponibles indiquent que les personnes 2ELGBTQ+ présentent un risque accru de victimisation avec violence, dont des taux plus élevés d'agressions sexuelles, de crimes haineux et d'autres formes de violence (Bender et Lauritsen, 2021; Hindes et autres, 2026; Jaffray, 2020; Klein et autres, 2022; Meyer et Flores, 2025; Truman et autres, 2024). Ce risque accru est souvent associé à l'homophobie, à la biphobie ou à la transphobie visant les personnes perçues comme ne se conformant pas aux normes dominantes en matière de genre ou de sexualité (Davidson et autres, 2024; Tessmer et Worthen, 2025). La stigmatisation et la discrimination, conjuguées à un accès plus limité aux ressources et aux mesures de soutien de protection, peuvent accroître l'exposition à la violence (Davidson et autres, 2024). Les expériences négatives susceptibles d'entraîner des résultats plus défavorables chez les personnes 2ELGBTQ+ sont généralement comprises à partir du cadre théorique du stress minoritaire, selon lequel le stress chronique découlant de la stigmatisation sociale, de la discrimination et de la victimisation persistantes, ainsi que de l'intériorisation d'attitudes sociétales négatives, constitue l'un des mécanismes clés contribuant à de moins bons résultats en matière de santé physique et mentale chez les populations 2ELGBTQ+ (Flentje et autres, 2022; Lick et autres, 2013; Meyer, 2003).

En 2025, l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) a été menée pour la deuxième fois. L'ESEPP permet de recueillir des données sur diverses formes de violence fondée sur le genre qui peuvent survenir en public, en milieu de travail, à l'école, en ligne et au sein des relations entre partenaires intimes. Certains des comportements mesurés atteignent le seuil du comportement criminel, plus précisément les agressions physiques et sexuelles, tandis que d'autres ne l'atteignent pas. Que le seuil du comportement criminel soit atteint ou non, le fait de subir tout type de violence fondée sur le genre peut avoir de graves répercussions sur le bien-être physique et mental des victimes.

À partir des données de l'ESEPP de 2025, le présent article de *Juristat* donne un aperçu des expériences de victimisation avec violence et de comportements sexuels non désirés chez les personnes 2ELGBTQ+ âgées de 15 ans et plus, en mettant particulièrement l'accent sur la population LGB+ (c.-à-d. les personnes lesbiennes ou gaies, bisexuelles ou pansexuelles, ou ayant une orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle)² et la population de la diversité de genre (c.-à-d. les personnes transgenres et les personnes non binaires). Bien que les populations LGB+ et de la diversité de genre ne soient pas mutuellement exclusives, une grande partie de la présente analyse les examine séparément.

Une analyse précédente reposant sur les données de l'ESEPP de 2018 a révélé que la victimisation avec violence et les expériences de comportements sexuels non désirés étaient plus courantes chez les populations LGB+ et de la diversité de genre (Jaffray, 2020). Toutefois, en raison de la taille relativement petite de la population de la diversité de genre (0,33 % de la population canadienne âgée de 15 ans et plus), l'échantillon de l'enquête de 2018 n'était pas assez grand pour appuyer une analyse désagrégée de la violence dont avaient été victimes les hommes transgenres, les femmes transgenres et les personnes non binaires. Afin de remédier à cette limite, l'ESEPP de 2025 comportait un suréchantillon de personnes de la diversité de genre. Il s'agit de la première analyse approfondie de Statistique Canada sur la victimisation avec violence au sein de la population de la diversité de genre qui présente des données désagrégées pour les hommes transgenres, les femmes transgenres et les personnes non binaires, ce qui contribue à combler une importante lacune en matière d'information sur ces populations.

En s'appuyant sur les travaux antérieurs, l'analyse commence par la présentation de données sur les expériences de victimisation avec violence vécues au cours de la vie (c.-à-d. depuis l'âge de 15 ans), avant de porter sur les expériences d'agression physique ou sexuelle ainsi que les comportements sexuels non désirés en public et en ligne qui sont survenus au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. L'analyse se termine par l'examen de l'association entre les expériences de victimisation avec violence et des indicateurs de la santé, comme la santé mentale autoévaluée et la satisfaction à l'égard de la vie.

Cet article de *Juristat* ainsi que l'élaboration et la collecte des données de l'ESEPP ont été produits avec le soutien financier de Femmes et Égalité des genres Canada.

Encadré 1 Définitions et terminologie

Le genre renvoie à l'identité personnelle et sociale d'une personne en tant qu'homme, femme ou personne non binaire (c.-à-d. une personne qui n'est ni homme ni femme). Sur le plan conceptuel, le genre renvoie au sentiment intrinsèque qu'a une personne d'être un homme, une femme ou une personne non binaire (son identité de genre), ainsi qu'à la manière dont elle présente son genre (expression de genre) par l'entremise de son langage corporel, son apparence ou ses choix esthétiques (p. ex. les vêtements, la coiffure et le maquillage), lesquels peuvent avoir été traditionnellement associés à un genre particulier. Le genre d'une personne peut différer de son sexe à la naissance et de la mention qui figure sur ses pièces d'identité ou documents juridiques actuels tels que son certificat de naissance, son passeport ou son permis de conduire.

La population **2ELGBTQ+** désigne les personnes aux deux esprits (ou bispirituelles), lesbiennes, gaies, bissexuelles, transgenres et queers, ainsi que celles qui emploient d'autres termes relatifs à la diversité sexuelle et de genre.

LGB+ désigne les personnes dont l'orientation sexuelle déclarée est lesbienne ou gaie, bissexuelle ou pansexuelle, ou une autre orientation sexuelle qui n'est pas hétérosexuelle. Dans l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés de 2025, une personne pouvait déclarer être hétérosexuelle, lesbienne ou gaie, ou bissexuelle, ou encore fournir une réponse écrite pour décrire son orientation sexuelle.

Les personnes **cisgenres** désignent les personnes dont le genre déclaré correspond à leur sexe déclaré à la naissance.

Les personnes **transgenres** désignent les personnes dont le genre déclaré ne correspond pas à leur sexe déclaré à la naissance.

Le terme **homme transgenre** désigne les personnes dont le sexe déclaré à la naissance est féminin et dont le genre déclaré est homme. Il comprend également les personnes dont le genre déclaré est celui d'homme transgenre ou trans.

Le terme **femme transgenre** désigne les personnes dont le sexe déclaré à la naissance est masculin et dont le genre déclaré est femme. Il comprend également les personnes dont le genre déclaré est celui de femme transgenre ou trans.

Le terme **non binaire** désigne les personnes dont le genre déclaré n'est ni homme ni femme. Il comprend les personnes dont le genre déclaré est, par exemple, agendre, pangendre, genre queer, genre fluide ou bispirituel.

La population de la **diversité de genre** comprend à la fois les personnes transgenres et les personnes non binaires.

Hommes+ et femmes+ : Dans le présent article, pour la désagrégation selon le genre de la population LGB+, les catégories utilisées comprennent les femmes (cisgenres et transgenres) et les hommes (cisgenres et transgenres). Les personnes non binaires qui ont répondu à l'enquête et celles qui n'ont pas déclaré leur genre ont été réparties de façon aléatoire dans l'une de ces catégories pendant le processus de production des données. Compte tenu de la taille relativement petite de la population non binaire, cette approche a été utilisée afin de permettre la désagrégation selon d'autres caractéristiques individuelles. Une analyse plus détaillée portant précisément sur la diversité de genre est également présentée afin d'examiner les différences entre la population de la diversité de genre et la population cisgenre.

Encadré 2

Mesure de la victimisation avec violence au moyen de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés

Deux types d'infractions — l'agression physique et l'agression sexuelle — constituent l'objet principal de la présente analyse. Dans l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP), les questions portant sur ces deux types d'agression sont posées séparément. Compte tenu des conséquences, des tendances et des contextes distincts associés à la violence de la part d'un ou d'une partenaire intime, les incidents impliquant des partenaires intimes au sein de la population 2ELGBTQ+ sont exclus de la présente analyse et feront l'objet d'articles à venir. Par conséquent, les expériences de violence psychologique et émotionnelle sont également exclues, puisque ces mesures sont recueillies dans le module de l'enquête portant sur la violence de la part d'un ou d'une partenaire intime. De ce fait, cet article porte sur un sous-ensemble d'expériences de victimisation avec violence mesurées dans le cadre de l'ESEPP, plus particulièrement sur les agressions physiques et sexuelles perpétrées par des personnes autres que des partenaires intimes.

La présente analyse porte en grande partie sur la mesure des expériences de violence au moyen du calcul de la prévalence, c'est-à-dire la proportion ou le nombre total de personnes ayant subi une agression physique ou sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête ou au cours de leur vie (c.-à-d. depuis l'âge de 15 ans). L'ESEPP comprend aussi des variables qui permettent de mesurer la fréquence et la gravité de la victimisation avec violence. La fréquence rend compte du nombre d'incidents avec violence distincts vécus au cours de la période de 12 mois. La gravité est, quant à elle, mesurée au moyen d'indicateurs tels que le fait que la personne qui répond ait subi des blessures corporelles ou au moins trois répercussions émotionnelles à long terme à la suite de l'expérience de victimisation avec violence.

Dans l'ESEPP, l'agression physique comprend les comportements suivants :

- Le fait, pour une personne, d'être menacée, frappée, giflée, poussée, empoignée, blessée par une arme à feu, battue, d'être menacée de se faire frapper ou attaquer, ou d'être menacée avec une arme par toute personne autre qu'un ou qu'une partenaire intime (p. ex. un membre de la famille, une connaissance, un étranger ou une étrangère).

L'agression sexuelle s'entend des comportements suivants :

- Le fait, pour une personne, d'être touchée, empoignée, embrassée ou caressée contre son gré, ou d'être forcée (ou de faire l'objet d'une tentative d'être forcée) à se livrer à une activité sexuelle par des menaces ou à toute autre activité sexuelle à laquelle la victime ne pouvait pas consentir, car elle était sous l'effet d'une drogue ou de l'alcool ou qu'elle a été manipulée ou forcée d'une autre façon que physiquement par toute personne autre qu'un ou qu'une partenaire intime (p. ex. un membre de la famille, une connaissance, un étranger ou une étrangère).

Les questions et les définitions utilisées dans le cadre de l'ESEPP correspondent en grande partie aux définitions d'agression physique et sexuelle du *Code criminel* et à celles utilisées dans d'autres enquêtes sur la victimisation au Canada. En plus des agressions physiques et sexuelles, l'ESEPP permet de saisir des renseignements sur certaines formes de violence non criminelle fondée sur le genre.

Les comportements sexuels non désirés en public, au travail ou à l'école comprennent ce qui suit :

- Le fait, pour une personne, d'être la cible de blagues à caractère sexuel inappropriées, d'attentions sexuelles non désirées, d'attouchements non désirés, d'outrage à la pudeur ou de commentaires selon lesquels elle ne se comporte pas comme un homme ou une femme devrait le faire. De plus, l'enquête demandait aux personnes ayant répondu si elles avaient été insultées, maltraitées, ignorées ou exclues parce qu'elles étaient des hommes ou des femmes, ou parce qu'elles étaient transgenres ou présumées l'être, ou en raison de leur orientation sexuelle réelle ou présumée.

Les comportements sexuels non désirés en ligne comprennent ce qui suit :

- Quelqu'un qui publie ou menace de publier des images intimes d'une personne sans son consentement, quelqu'un qui exerce de la pression sur une personne afin qu'elle partage des images ou des messages suggestifs ou explicites, ou quelqu'un qui envoie des images ou des messages suggestifs ou explicites à une personne qui ne désirait pas les recevoir. De plus, l'enquête a demandé aux personnes ayant répondu si elles avaient reçu des courriels, des messages dans les médias sociaux ou des messages textes menaçants ou agressifs, soit à titre d'uniques destinataires, soit au moyen de messages de groupe ou de publications dans les médias sociaux.

Profil démographique des personnes 2ELGBTQ+ au Canada

Selon les données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2019 à 2021, la population 2ELGBTQ+ se compose d'environ 1,3 million de personnes, ce qui représente environ 4,4 % de la population du Canada âgée de 15 ans et plus (Statistique Canada, 2024). D'après les données de l'ESEPP de 2025, la grande majorité (96 %) de la population 2ELGBTQ+ était formée de personnes LGB+, et une personne sur six (17 %) était de la diversité de genre³.

Au sein de la population LGB+ plus précisément, près de 6 personnes sur 10 (58 %) étaient des femmes, 35 % étaient des hommes et 7,2 % étaient des personnes non binaires⁴. La plupart des personnes LGB+ (87 %) étaient cisgenres, et 13 % étaient de la diversité de genre. Pour ce qui est de la population de la diversité de genre, près de la moitié (45 %) étaient des personnes non binaires, 30 % étaient des femmes transgenres et le quart (25 %) étaient des hommes transgenres. La majorité (80 %) des personnes de la diversité de genre étaient LGB+, tandis que 20 % étaient hétérosexuelles⁵.

En ce qui concerne l'âge, la population 2ELGBTQ+ était, dans l'ensemble, plus jeune que la population non 2ELGBTQ+ (c.-à-d. la population hétérosexuelle et cisgenre), l'âge moyen étant de 34 ans par rapport à 48 ans. Il est possible que les personnes plus âgées soient moins susceptibles de déclarer être 2ELGBTQ+ parce qu'elles ont vécu une bonne partie de leur vie dans une société moins ouverte à la diversité sexuelle et de genre. En effet, les femmes hétérosexuelles (49 ans) et les hommes hétérosexuels (47 ans) étaient plus âgés, en moyenne, que les hommes gais (41 ans), les femmes lesbiennes⁶ (37 ans), les hommes bisexuels⁷ (33 ans) et les femmes bisexuelles (30 ans). De manière similaire, les femmes cisgenres (48 ans) et les hommes cisgenres (46 ans) étaient plus âgés, en moyenne, que les femmes transgenres (40 ans), les hommes transgenres (35 ans) et les personnes non binaires (31 ans).

Compte tenu de la structure d'âge plus jeune de la population 2ELGBTQ+, la standardisation selon l'âge a été utilisée pour examiner les principaux points de données afin de s'assurer que les résultats ne sont pas faussés par des différences liées à l'âge (voir la section intitulée « Sources de données et méthodologie »), car des études montrent que les jeunes sont plus susceptibles de vivre de la victimisation avec violence (Cotter, 2021; Cotter et Burczycka, 2026; Jaffray, 2020).

Expériences de victimisation chez la population 2ELGBTQ+ au Canada

Prévalence de la victimisation avec violence vécue au cours de la vie plus élevée chez les personnes 2ELGBTQ+ que chez les personnes non 2ELGBTQ+, particulièrement chez les femmes bisexuelles et les personnes non binaires

Selon les résultats de l'ESEPP de 2025, en excluant les expériences de violence de la part d'un ou d'une partenaire intime, 65 % de la population 2ELGBTQ+ avait subi de la victimisation avec violence (c.-à-d. une agression physique ou sexuelle) depuis l'âge de 15 ans, comparativement à 38 % de la population non 2ELGBTQ+. Parmi les personnes LGB+, les deux tiers (66 %) avaient subi de la victimisation au cours de leur vie, une proportion plus élevée que celle observée chez les personnes hétérosexuelles (38 %) (tableau 1). Plus précisément, environ la moitié des personnes LGB+ avaient été victimes d'agression physique (52 %) ou d'agression sexuelle (49 %) depuis l'âge de 15 ans, des proportions supérieures à celles enregistrées chez la population hétérosexuelle (31 % et 21 %, respectivement).

Les trois quarts (74 %) des femmes bisexuelles avaient subi de la victimisation avec violence depuis l'âge de 15 ans, la proportion la plus élevée parmi tous les groupes d'orientation sexuelle. Les femmes lesbiennes (59 %) étaient aussi plus susceptibles que les femmes hétérosexuelles (42 %) d'avoir subi de la victimisation au cours de leur vie. Chez les hommes, des proportions semblables d'hommes gais (56 %) et d'hommes bisexuels (59 %) avaient subi de la victimisation, mais ces proportions étaient toutes deux nettement plus élevées que celle observée chez les hommes hétérosexuels (35 %). Les résultats standardisés selon l'âge indiquent que les différences entre les groupes persistaient après la prise en compte de l'âge.

De manière similaire, 7 personnes de la diversité de genre sur 10 (69 %) avaient subi de la victimisation avec violence depuis l'âge de 15 ans, une proportion plus élevée que celle enregistrée chez les personnes cisgenres (40 %) (tableau 2)^a. Plus particulièrement, environ 6 personnes de la diversité de genre sur 10 (59 %) avaient été victimes d'agression physique et la moitié (50 %) avaient été victimes d'agression sexuelle au cours de leur vie, des proportions plus élevées que celles observées au sein de la population cisgenre (32 % et 22 %, respectivement). Les trois quarts (76 %) des personnes non binaires avaient subi de la victimisation avec violence, une proportion supérieure à celles notées chez les femmes transgenres (65 %) et les hommes transgenres (63 %). La prévalence était plus élevée chez tous les groupes de la diversité de genre que chez les personnes cisgenres, et cette différence persistait après la prise en compte de l'âge.

Bien que peu d'études établissent une distinction entre les expériences de violence vécues par les personnes non binaires, les hommes transgenres et les femmes transgenres, les recherches donnent à penser que les personnes visiblement transgenres ou perçues comme ne se conformant pas aux normes de genre présentent un risque plus élevé de harcèlement et de victimisation que les personnes dont l'expression de genre n'est pas visiblement non conforme aux normes de genre (Tessmer et Worthen, 2025). Bien que de nombreuses personnes transgenres puissent passer socialement (c.-à-d. qu'elles ne soient pas visiblement transgenres), les personnes non binaires, par définition, ne correspondent pas aux attentes sociales d'un système de genre binaire et peuvent être plus facilement identifiables. Par conséquent, les personnes non binaires pourraient être davantage à risque d'être mégenrées et de subir des formes particulières de discrimination, de rejet, de harcèlement et de violence (Matsuno et autres, 2024). Des études menées aux États-Unis et en Europe ont révélé des taux plus élevés des différents types de victimisation avec violence chez les personnes non binaires (Evje et autres, 2026; Harrison et autres, 2012), et certaines recherches ont également fait état de taux élevés de victimisation avec violence chez les femmes transgenres (Evje et autres, 2026; Tessmer et Worthen, 2025). Dans le contexte canadien, les personnes non binaires connaissent une plus grande précarité économique que les autres groupes (Rauh et autres, 2025), et ces vulnérabilités socioéconomiques pourraient être liées à la victimisation avec violence, à titre de cause ou de conséquence.

Victimisation avec violence plus marquée chez les personnes à la fois LGB+ et de la diversité de genre

Comme il a été mentionné précédemment, la population LGB+ et la population de la diversité de genre ne sont pas mutuellement exclusives, puisque certaines personnes appartiennent aux deux groupes. Ce chevauchement fait ressortir la pertinence de l'intersectionnalité, un cadre qui permet d'examiner la façon dont les multiples caractéristiques des personnes se croisent pour façonner leurs expériences et leurs résultats (Crenshaw, 1991; Flores et autres, 2023). Appliquée à la victimisation avec violence, une perspective intersectionnelle reconnaît que l'influence combinée de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre peut contribuer à des profils distincts de risque, de discrimination et de vulnérabilité. Conformément à ce cadre, les expériences de victimisation avec violence étaient les plus fréquentes à l'intersection des populations LGB+ et de la diversité de genre. Autrement dit, les trois quarts (74 %) des personnes à la fois LGB+ et de la diversité de genre avaient subi de la victimisation avec violence depuis l'âge de 15 ans (tableau 3). La prévalence était relativement plus faible chez le reste de la population 2ELGBTQ+, c'est-à-dire chez les personnes à la fois LGB+ et cisgenres (64 %) ou chez celles à la fois hétérosexuelles et de la diversité de genre (54 %). Les expériences de victimisation étaient les moins fréquentes chez les personnes hétérosexuelles et cisgenres (38 %). Après la prise en compte de l'âge, la victimisation avec violence demeurait la plus élevée chez les personnes à la fois LGB+ et de la diversité de genre.

Les femmes bisexuelles et les personnes non binaires sont les plus susceptibles d'avoir subi une agression sexuelle au cours de leur vie, même après la prise en compte de l'âge

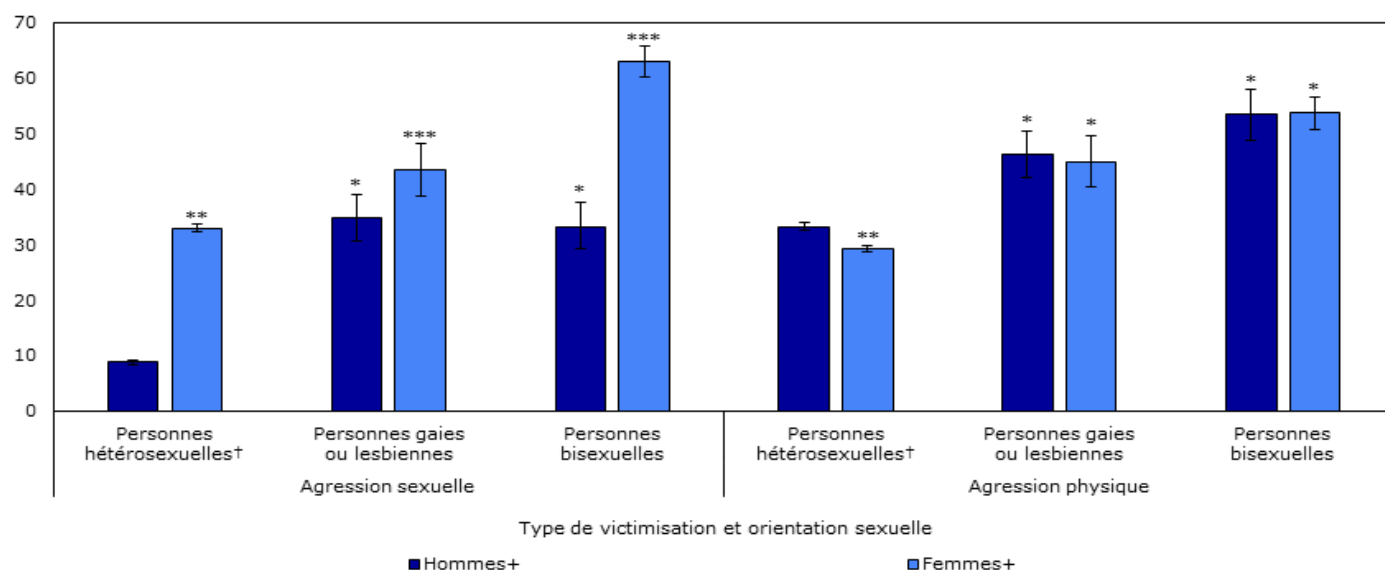
Des recherches antérieures sur la victimisation avec violence au Canada ont révélé des différences claires selon le genre : les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être victimes d'agression sexuelle, alors que les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'être victimes d'agression physique (Cotter et Burczyk, 2026). Comme dans la population générale, les femmes LGB+ (57 %) étaient plus susceptibles que les hommes LGB+ (36 %) d'avoir été victimes d'une agression sexuelle au cours de leur vie (tableau 1).

Plus précisément, en 2025, au sein de la population LGB+, la prévalence des agressions sexuelles au cours de la vie était la plus élevée chez les femmes bisexuelles (63 %), suivies des femmes lesbiennes (43 %) (tableau 1, graphique 1). Dans les deux cas, la prévalence était nettement plus élevée que chez les femmes hétérosexuelles (33 %). Les hommes gais (35 %) et les hommes bisexuels (33 %) étaient plus de trois fois plus susceptibles que les hommes hétérosexuels (8,8 %) d'avoir été victimes d'une agression sexuelle au cours de leur vie. Ces tendances persistaient après la prise en compte des différences d'âge.

Graphique 1

Victimisation avec violence vécue depuis l'âge de 15 ans, selon le type de victimisation, l'orientation sexuelle et le genre de la victime, Canada, 2025

pourcentage



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les hommes+ seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les hommes+ ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. Le calcul des pourcentages exclut la violence de la part d'un ou d'une partenaire intime.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

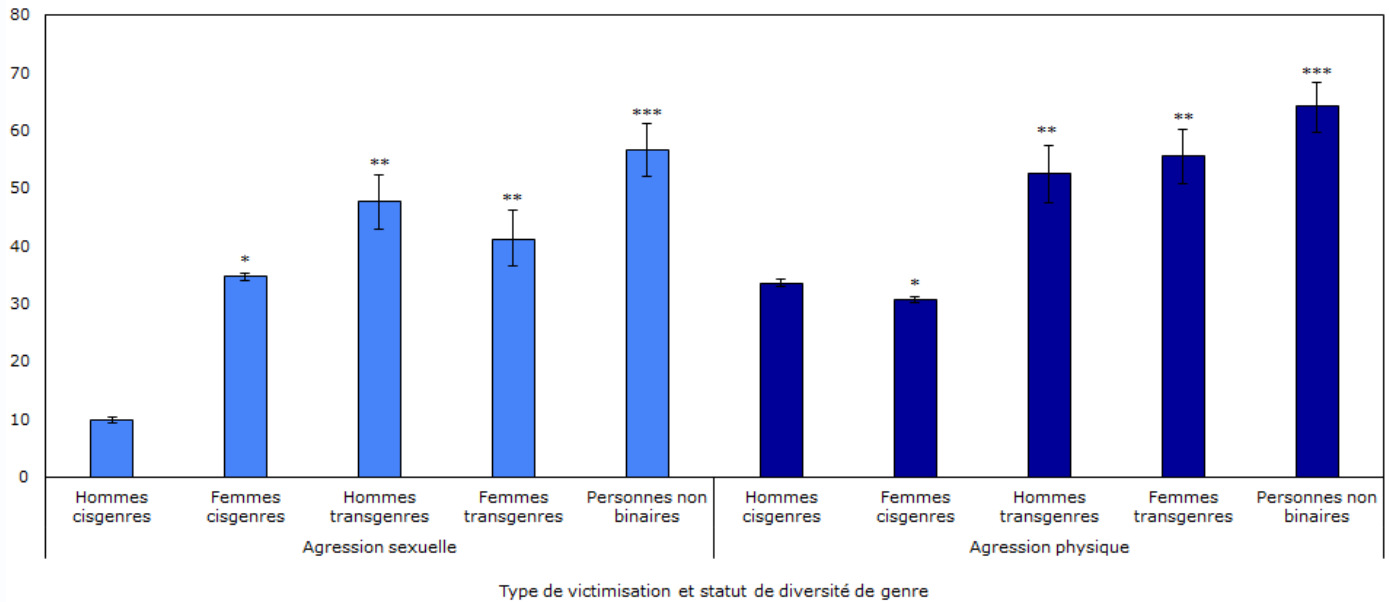
Les recherches existantes font état d'une plus grande prévalence de la victimisation avec violence — y compris les agressions sexuelles, les agressions physiques et la violence de la part d'un ou d'une partenaire intime — chez les femmes bisexuelles (Australian Institute of Health and Welfare, 2025; Jaffray, 2020; Klein et autres, 2022). Non seulement les femmes bisexuelles sont en moyenne plus jeunes que les femmes hétérosexuelles, mais des spécialistes avancent que ce risque accru découlerait de la stigmatisation sociale que les personnes bisexuelles peuvent subir tant de la part des personnes hétérosexuelles que des personnes gaies et lesbiennes, ce qui les prive souvent d'un sentiment d'acceptation tant dans les milieux sociaux hétérosexuels que gais (Feinstein et Dyar, 2017; Hayfield et autres, 2014). Ainsi, les personnes bisexuelles, et les femmes bisexuelles en particulier, pourraient être associées à des stéréotypes plus négatifs que les personnes gaies ou lesbiennes, notamment à l'idée qu'elles seraient intrinsèquement non monogames, qu'elles auraient de nombreux partenaires sexuels ou qu'elles seraient susceptibles de « changer » d'orientation sexuelle (Davidson et autres, 2024; Dyar et autres, 2017; Hayfield et autres, 2014). Ces stéréotypes peuvent renforcer l'acceptabilité perçue de comportements préjudiciables et discriminatoires envers les personnes bisexuelles, augmentant du même coup le risque de violence à leur égard.

Chez la population de la diversité de genre, les personnes non binaires (57 %) étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir subi une agression sexuelle depuis l'âge de 15 ans que les hommes transgenres (48 %) ou les femmes transgenres (41 %) (tableau 2, graphique 2)⁹. La prévalence était plus élevée pour tous les groupes de la diversité de genre que pour les femmes cisgenres (35 %) et les hommes cisgenres (9,8 %). Étant donné le risque disproportionné de violence vécue par les personnes bisexuelles, il convient de souligner que près de la moitié (45 %) des personnes non binaires étaient bisexuelles, ce qui indique un chevauchement important entre ces populations. La prévalence plus élevée des agressions sexuelles subies au cours de la vie chez les personnes non binaires persistait après la prise en compte de l'âge.

Graphique 2

Victimisation avec violence vécue depuis l'âge de 15 ans, selon le type de victimisation et le statut de diversité de genre de la victime, Canada, 2025

pourcentage



* valeur significativement différente de l'estimation pour les hommes cisgenres ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les hommes et les femmes cisgenres ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour les hommes et les femmes transgenres ($p < 0,05$)

Note : Les personnes transgenres désignent les personnes dont le genre déclaré ne correspond pas à leur sexe déclaré à la naissance, tandis que les personnes non binaires désignent les personnes dont le genre déclaré n'est ni homme ni femme. Les personnes cisgenres désignent les personnes dont le genre déclaré correspond à leur sexe déclaré à la naissance. Le calcul des pourcentages exclut la violence de la part d'un ou d'une partenaire intime.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Proportions semblables de femmes et d'hommes LGB+ ayant subi une agression physique au cours de leur vie, mais supérieures à celles de leurs homologues hétérosexuels

Au sein de la population générale, les hommes sont plus susceptibles d'être victimes d'agression physique que les femmes (Cotter et Burczycka, 2026). En revanche, au sein de la population LGB+, des proportions comparables de femmes (52 %) et d'hommes (51 %) avaient été victimes d'une agression physique au cours de leur vie (tableau 1). De même, des proportions semblables de femmes bisexuelles (54 %) et d'hommes bisexuels (54 %) avaient subi ce type de violence au moins une fois depuis l'âge de 15 ans, et des tendances comparables ont été observées chez les hommes gais (46 %) et les femmes lesbiennes (45 %) (graphique 1). Les personnes de ces groupes étaient aussi beaucoup plus susceptibles d'avoir été victimes d'une agression physique comparativement aux hommes hétérosexuels (33 %) et aux femmes hétérosexuelles (29 %), un constat qui persistait après la prise en compte de l'âge.

Les personnes non binaires sont les plus susceptibles d'avoir subi une agression physique au cours de leur vie; les proportions sont similaires chez les femmes et les hommes transgenres

Au sein de la population de la diversité de genre, les personnes non binaires (64 %) étaient les plus susceptibles d'avoir été victimes d'une agression physique au moins une fois depuis l'âge de 15 ans, une proportion supérieure à celles observées chez les femmes transgenres (56 %) et les hommes transgenres (52 %) (tableau 2, graphique 2). La prévalence des agressions physiques était plus élevée pour tous les groupes de la diversité de genre que pour les hommes cisgenres (34 %) et les femmes cisgenres (31 %). Après la prise en compte de l'âge, la prévalence plus élevée observée chez les personnes non binaires persistait.

Chez les personnes 2ELGBTQ+, les agressions physiques et sexuelles sont plus fréquentes chez les Autochtones et les personnes ayant une incapacité

Des recherches canadiennes montrent que les expériences de violence ne sont pas réparties également au sein de la population (Cotter et Burczycka, 2026; Cotter, 2021). Les Autochtones (membres des Premières Nations, Métis et Inuit), les femmes et les filles, les jeunes, les personnes 2ELGBTQ+, les personnes ayant une incapacité ou un problème lié à la santé mentale, ainsi que les personnes en situation d'instabilité en matière de logement sont exposés à des risques de violence disproportionnellement plus élevés, ce qui témoigne de tendances plus générales liées aux inégalités sociales et structurelles (Cotter et Burczycka, 2026; Cotter, 2021; Perreault, 2022; Statistique Canada, 2022b). Dans certains cas, les facteurs associés à un risque accru, comme l'incapacité, les problèmes liés à la santé mentale et l'instabilité en matière de logement, peuvent aussi découler de la violence, ce qui met en évidence la relation complexe et réciproque entre la victimisation et la vulnérabilité sociale.

Selon les résultats de l'ESEPP de 2025, la prévalence des agressions physiques au cours de la vie au sein de la population LGB+ variait selon les caractéristiques démographiques (tableau 4). Par exemple, les personnes autochtones LGB+ (69 %) affichaient une prévalence plus élevée d'agressions physiques que les personnes non autochtones LGB+ (50 %). De même, les agressions physiques subies au cours de la vie étaient plus fréquentes chez les personnes LGB+ qui s'identifient comme une personne ayant une incapacité¹⁰ (66 %) que chez celles qui ne s'identifient pas de cette manière (44 %). Au sein de la population LGB+ et conformément aux tendances plus générales observées au Canada (Cotter et Burczycka, 2026), les personnes racisées (42 %) et les personnes nées à l'extérieur du Canada (46 %) étaient moins susceptibles de déclarer avoir été victimes d'une agression physique au cours de leur vie que les personnes non racisées (53 %) et les personnes nées au Canada (53 %).

De manière similaire, au sein de la population de la diversité de genre, la prévalence de la victimisation avec violence variait selon les caractéristiques démographiques (tableau 5). Par exemple, la prévalence des agressions physiques et sexuelles depuis l'âge de 15 ans était plus élevée chez les personnes autochtones de la diversité de genre (71 % et 58 %, respectivement) que chez les personnes non autochtones de la diversité de genre (57 % et 49 %, respectivement). La prévalence des agressions physiques et sexuelles depuis l'âge de 15 ans était aussi plus élevée chez les personnes de la diversité de genre qui s'identifient comme une personne ayant une incapacité (67 % et 56 %, respectivement) que chez celles qui ne s'identifient pas ainsi (51 % et 44 %, respectivement).

Expériences d'agression physique et d'agression sexuelle vécues au cours des 12 mois précédant l'enquête

Fréquence de la victimisation avec violence plus élevée chez les populations LGB+ et de la diversité de genre

Au cours des 12 mois précédant l'enquête, les personnes LGB+ étaient trois fois plus susceptibles d'avoir été victimes de violence (c.-à-d. d'une agression physique ou sexuelle) que les personnes hétérosexuelles (12 % par rapport à 3,6 %). En outre, les personnes LGB+ étaient aussi plus susceptibles que les personnes hétérosexuelles d'avoir été victimes de plusieurs incidents avec violence au cours de la période de 12 mois précédant l'enquête (60 % par rapport à 51 %). La constatation variait toutefois de façon marquée selon le genre. Les femmes LGB+ (62 %) étaient plus susceptibles que les femmes hétérosexuelles (54 %) d'avoir été victimes de plusieurs incidents avec violence. Par ailleurs, chez les hommes, aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les hommes LGB+ et les hommes hétérosexuels qui ont été victimes de plusieurs incidents.

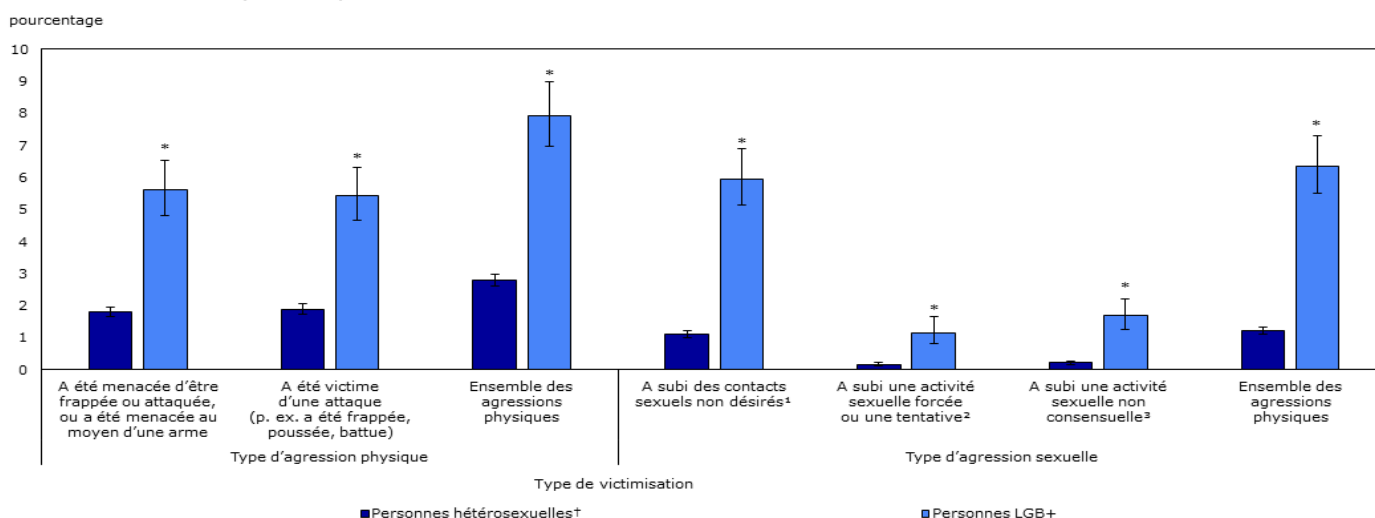
De même, les personnes de la diversité de genre étaient plus de trois fois plus susceptibles que les personnes cisgenres d'avoir subi de la victimisation avec violence au cours des 12 mois précédant l'enquête (15 % par rapport à 4,1 %). Parmi celles qui avaient subi de la victimisation avec violence, les personnes de la diversité de genre étaient également plus susceptibles que les personnes cisgenres d'avoir subi plusieurs incidents avec violence (63 % par rapport à 52 %).

Les personnes LGB+ sont trois fois plus susceptibles que les personnes hétérosexuelles d'avoir subi une agression physique au cours des 12 mois précédents, et cinq fois plus susceptibles d'avoir été victimes d'une agression sexuelle

Dans l'ensemble, en 2025, les personnes LGB+ étaient près de trois fois plus susceptibles que les personnes hétérosexuelles d'avoir été victimes d'une agression physique au cours des 12 mois précédant l'enquête (7,9 % par rapport à 2,8 %) (tableau 1). En outre, les personnes LGB+ étaient plus susceptibles que les personnes hétérosexuelles d'avoir été victimes des différents types d'agression physique mesurés au moyen de l'enquête (graphique 3). Chez les femmes LGB+ plus particulièrement, les expériences d'agression physique étaient quatre fois plus fréquentes chez les femmes bisexuelles (7,9 %) et les femmes lesbiennes (8,3 %) que chez les femmes hétérosexuelles (2,0 %). Les agressions physiques subies au cours des 12 mois précédents étaient aussi plus courantes chez les hommes bisexuels (9,6 %) que chez les hommes hétérosexuels (3,5 %), et aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les hommes gais (5,4 %) et les hommes hétérosexuels (3,5 %). Après la prise en compte de l'âge, la prévalence diminuait chez les groupes LGB+, mais demeurait plus élevée que celle observée chez les personnes hétérosexuelles.

Graphique 3

Agressions physiques et sexuelles subies au cours des 12 mois précédents, selon le type de victimisation et l'orientation sexuelle de la victime, Canada, 2025



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Comprend tout acte allant des attouchements ou agrippements non désirés aux baisers ou caresses non désirés.

2. Comprend le fait d'être contraint ou de faire l'objet d'une tentative de contrainte à se livrer à une activité sexuelle non désirée au moyen de menaces, en étant immobilisé ou en subissant des blessures d'une quelconque manière.

3. Comprend le fait d'être soumis à une activité sexuelle dans une situation où le consentement n'est pas possible (p. ex. en raison de l'administration de drogues, de l'intoxication, de la manipulation ou d'autres formes de contrainte non physique).

Note : La population LGB+ désigne les personnes dont l'orientation sexuelle déclarée est lesbienne ou gaie, bisexuelle ou pansexuelle, ou une autre orientation sexuelle qui n'est pas hétérosexuelle. Le calcul des pourcentages exclut la violence de la part d'un ou d'une partenaire intime.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

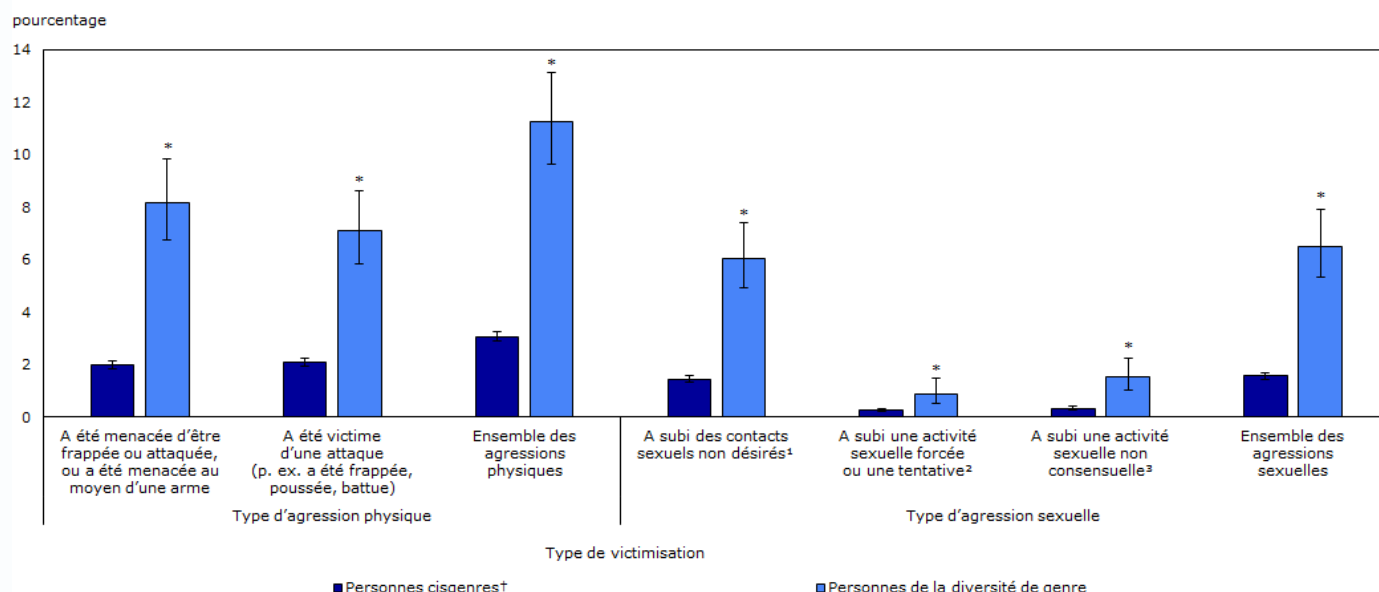
Les personnes LGB+ (6,4 %) étaient plus de cinq fois plus susceptibles que les personnes hétérosexuelles (1,2 %) d'avoir été victimes d'une agression sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 1, graphique 3). Plus particulièrement, les femmes bisexuelles (8,1 %) étaient deux fois plus susceptibles que les femmes lesbiennes (3,5 %) et quatre fois plus susceptibles que les femmes hétérosexuelles (1,9 %) d'avoir été victimes d'une agression sexuelle. Chez les hommes, une proportion comparable d'hommes gais (5,3 %) et d'hommes bisexuels (5,1 %) avaient été victimes d'agression sexuelle au cours des 12 mois précédents, une proportion neuf fois plus élevée que celle enregistrée chez les hommes hétérosexuels (0,6 %). Après la prise en compte de l'âge, ces écarts diminuaient; la prévalence des agressions sexuelles demeurait cependant plus élevée chez les femmes bisexuelles que chez les femmes hétérosexuelles, tout comme chez les hommes gais et bisexuels par rapport aux hommes hétérosexuels.

Les personnes de la diversité de genre sont quatre fois plus susceptibles que les personnes cisgenres d'avoir été victimes d'une agression physique ou sexuelle au cours des 12 mois précédents

Les personnes de la diversité de genre étaient près de quatre fois plus susceptibles que les personnes cisgenres d'avoir été victimes d'une agression physique au cours de l'année précédant l'enquête (11 % par rapport à 3,1 %) et elles étaient plus susceptibles d'avoir été victimes des différents types d'agression physique mesurés au moyen de l'enquête (tableau 2, graphique 4).

Graphique 4

Agressions physiques et sexuelles subies au cours des 12 mois précédents, selon le type de victimisation et le statut de diversité de genre de la victime, Canada, 2025



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Comprend tout acte allant des attouchements ou agrippements non désirés aux baisers ou caresses non désirés.

2. Comprend le fait d'être contraint ou de faire l'objet d'une tentative de contrainte à se livrer à une activité sexuelle non désirée au moyen de menaces, en étant immobilisé ou en subissant des blessures d'une quelconque manière.

3. Comprend le fait d'être soumis à une activité sexuelle dans une situation où le consentement n'est pas possible (p. ex. en raison de l'administration de drogues, de l'intoxication, de la manipulation ou d'autres formes de contrainte non physique).

Note : La population de la diversité de genre comprend à la fois les personnes transgenres et les personnes non binaires. Les personnes transgenres désignent les personnes dont le genre déclaré ne correspond pas à leur sexe déclaré à la naissance, tandis que les personnes non binaires désignent les personnes dont le genre déclaré n'est ni homme ni femme. Les personnes cisgenres désignent les personnes dont le genre déclaré correspond à leur sexe déclaré à la naissance. Le calcul des pourcentages exclut la violence de la part d'un ou d'une partenaire intime.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Les proportions d'hommes transgenres (13 %), de personnes non binaires (12 %) et de femmes transgenres (8,7 %) qui avaient été victimes d'une agression physique au cours des 12 mois précédant l'enquête étaient statistiquement semblables; cependant, elles étaient toutes supérieures à celles observées chez les hommes cisgenres (3,6 %) et les femmes cisgenres (2,5 %). Après la prise en compte de l'âge, la prévalence diminuait chez certains groupes de la diversité de genre, mais demeurait nettement plus élevée que chez les personnes cisgenres.

À l'instar des constatations relatives à l'agression physique, les personnes de la diversité de genre étaient quatre fois plus susceptibles que les personnes cisgenres d'avoir été victimes d'une agression sexuelle au cours des 12 mois précédents (6,5 % par rapport à 1,6 %) (tableau 2, graphique 4). La prévalence des agressions sexuelles était semblable chez les personnes non binaires (7,0 %), les femmes transgenres (6,3 %) et les hommes transgenres (5,9 %); dans chaque cas, elle était supérieure à celle enregistrée chez les femmes cisgenres (2,3 %) et les hommes cisgenres (0,8 %)¹¹. Après la prise en compte de l'âge, la prévalence des agressions sexuelles demeurait plus élevée chez les femmes transgenres et les personnes non binaires que chez les femmes et les hommes cisgenres¹².

Les personnes LGB+ sont plus susceptibles d'être victimes d'une agression commise dans un lieu privé et par une personne qu'elles connaissent

Certaines personnes peuvent être victimes de plusieurs incidents d'agression physique ou sexuelle au cours d'une période d'un an. Les renseignements présentés dans cet article portent sur l'incident que les personnes qui ont répondu à l'enquête jugeaient le plus grave, c'est-à-dire l'incident qui les a le plus affectées¹³. Par conséquent, les données rendent compte de ces incidents les plus graves et ne permettent pas de saisir les caractéristiques d'autres agressions physiques ou sexuelles dont les personnes qui ont répondu peuvent avoir été victimes au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Parmi les personnes qui avaient été victimes d'une agression physique commise par une personne autre que leur partenaire intime au cours des 12 mois précédents, les personnes 2ELGBTQ+ étaient plus susceptibles que les personnes non 2ELGBTQ+ de déclarer que l'incident le plus grave s'était produit dans une résidence privée (38 % par rapport à

29 %) (tableau 6). Plus particulièrement, les personnes LGB+ étaient davantage susceptibles d'avoir été agressées physiquement dans une résidence privée que les personnes hétérosexuelles (38 % par rapport à 29 %). Aucune différence statistiquement significative n'a été observée concernant le lieu de l'agression physique chez les personnes de la diversité de genre par rapport aux personnes cisgenres. Cependant, une proportion plus élevée de personnes de la diversité de genre ont été agressées sexuellement dans la rue ou un autre espace public, par rapport aux personnes cisgenres (23 % par rapport à 13 %).

En ce qui concerne le lien entre la personne ayant commis l'agression et la victime, et conformément à la probabilité accrue que les actes de violence surviennent dans une résidence privée, les agressions physiques contre les personnes LGB+ étaient plus susceptibles d'avoir été commises par une personne qu'elles connaissaient (61 % par rapport à 52 %) et moins susceptibles d'avoir été commises par une personne qui leur était inconnue (37 % par rapport à 46 %), comparativement aux personnes hétérosexuelles¹⁴. Pour ce qui est des agressions sexuelles, les trois quarts (74 %) des personnes 2ELGBTQ+ avaient été victimes d'une agression commise par une personne qu'elles connaissaient, une proportion semblable à celle observée chez les personnes non 2ELGBTQ+ (73 %).

Tant chez les personnes 2ELGBTQ+ que chez les personnes non 2ELGBTQ+, la plupart des victimes ont déclaré que la ou les personnes ayant commis l'agression étaient toutes ou principalement des hommes (tableau 6). Cela dit, les personnes LGB+ étaient plus susceptibles que les personnes hétérosexuelles de déclarer que l'agression physique avait été commise par une ou plusieurs femmes (18 % par rapport à 12 %)¹⁵. Par ailleurs, les personnes de la diversité de genre étaient moins susceptibles d'avoir été agressées physiquement (68 %) ou sexuellement (66 %) par un ou plusieurs hommes au cours des 12 mois précédant l'enquête que les personnes cisgenres (76 % et 79 %, respectivement).

Les agressions physiques contre les personnes 2ELGBTQ+ sont moins susceptibles d'être portées à l'attention de la police

Les décisions relatives au signalement à la police des incidents avec violence sont souvent complexes. Certaines personnes peuvent percevoir un incident comme n'étant pas assez important ou pas assez grave pour être signalé, tandis que d'autres peuvent se heurter à des obstacles qui les dissuadent d'avoir des interactions avec le système de justice pénale, comme la crainte de ne pas être crues, les préoccupations liées à la stigmatisation ou à la discrimination, les expériences négatives antérieures avec la police ou la méfiance à l'égard des institutions (gouvernement du Canada, 2022b; Johnson, 2017; Lorenz et autres, 2021). Ces obstacles peuvent être encore plus marqués au sein de la population 2ELGBTQ+, dont les membres ont historiquement été criminalisés et visés par des pratiques policières discriminatoires (Gendarmerie royale du Canada, 2026; premier ministre du Canada, 2017). Bien que les lois aient considérablement évolué au Canada, les recherches laissent entendre que la méfiance persistante à l'égard de la police et des institutions, la crainte de subir des comportements homophobes, biphobes ou transphobes, de se faire mégenrer ou de voir son identité dévoilée, ainsi que le manque de services sociaux, de services de santé et de services d'aide aux victimes qui sont adaptés à la réalité des personnes 2ELGBTQ+ et qui tiennent compte des différences culturelles, peuvent réduire davantage la probabilité que les expériences de victimisation soient signalées à la police (Erentzen et Schuller, 2020; Perry et Ginsley, 2022).

À l'appui de recherches antérieures, les données de l'ESEPP de 2025 montrent que les agressions physiques commises contre les personnes 2ELGBTQ+ étaient moins susceptibles d'avoir été portées à l'attention de la police¹⁶, que celles perpétrées contre les personnes non 2ELGBTQ+ (22 % par rapport à 29 %) (tableau 6). Toutefois, les personnes 2ELGBTQ+ ayant subi des agressions physiques étaient plus susceptibles que les personnes non 2ELGBTQ+ d'avoir utilisé des services ou communiqué avec eux afin d'obtenir de l'aide en lien avec ces agressions (20 % par rapport à 13 %)¹⁷. Pour ce qui est des agressions sexuelles, aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les personnes 2ELGBTQ+ et les personnes non 2ELGBTQ+ en ce qui concerne les pratiques de signalement à la police, bien que les personnes 2ELGBTQ+ étaient plus susceptibles que les personnes non 2ELGBTQ+ de communiquer avec des services afin d'obtenir de l'aide (22 % par rapport à 14 %).

Les personnes 2ELGBTQ+ sont plus susceptibles de subir des répercussions négatives à la suite d'une expérience de victimisation avec violence

En plus du préjudice subi pendant l'incident avec violence lui-même, de nombreuses victimes vivent une expérience de victimisation secondaire en raison d'interactions négatives avec le système de justice pénale, l'entourage, ou la société en général (Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels, 2024). Une forme courante de victimisation secondaire est la culpabilisation de la victime, où la responsabilité de la violence est transférée à la victime. Cette forme peut consister à examiner le comportement ou l'apparence d'une victime d'une manière qui laisse entendre qu'elle a contribué à sa propre victimisation, plutôt qu'à attribuer la responsabilité à la personne ayant commis l'agression.

Selon les données de l'ESEPP de 2025, les personnes 2ELGBTQ+ étaient plus susceptibles que les personnes non 2ELGBTQ+ de déclarer qu'on les avait blâmées ou leur avait fait sentir qu'elles étaient responsables de l'agression physique (36 % par rapport à 23 %) ou de l'agression sexuelle (40 % par rapport à 27 %) qu'elles avaient vécue (tableau 6).

Non seulement les personnes 2ELGBTQ+ étaient plus susceptibles de se sentir blâmées pour leur propre victimisation, mais le tiers (33 %) avaient aussi déclaré avoir subi au moins trois répercussions émotionnelles à long terme correspondant à un trouble de stress post-traumatique (TSPT)¹⁸ à la suite d'une agression physique, une proportion plus élevée que celle enregistrée chez les personnes non 2ELGBTQ+ (19 %). Le même constat a été observé pour ce qui est des agressions sexuelles : 37 % des personnes 2ELGBTQ+ ont subi des répercussions émotionnelles à long terme, comparativement à 23 % des personnes non 2ELGBTQ+.

Les répercussions peuvent également être mesurées en fonction des changements de comportement à la suite de l'incident, lesquels étaient observés de façon disproportionnée au sein de la population 2ELGBTQ+. Plus particulièrement, à la suite d'une agression physique, les personnes 2ELGBTQ+ étaient plus susceptibles que les personnes non 2ELGBTQ+ de déclarer avoir porté sur elles un objet pour se défendre ou alerter les autres (29 % par rapport à 16 %), ne plus participer aux activités ou aux événements sociaux qu'elles appréciaient habituellement (37 % par rapport à 25 %) et être restées à la maison pour ne pas revivre une expérience similaire (35 % par rapport à 26 %). De même, les personnes 2ELGBTQ+ qui avaient été agressées sexuellement étaient plus susceptibles d'éviter certains endroits (53 %) ou de rester à la maison pour éviter de vivre des expériences semblables (46 %) que leurs homologues non 2ELGBTQ+ (39 % et 35 %, respectivement)¹⁹.

Expériences de comportements sexuels non désirés vécues en public, au travail et à l'école au cours des 12 mois précédant l'enquête

Outre les formes criminelles de violence fondée sur le genre mesurées au moyen de l'ESEPP, l'enquête a également permis de recueillir des renseignements sur les expériences de comportements sexuels non désirés dans trois contextes distincts : en public, au travail et à l'école²⁰. Bien que ces expériences ne constituent pas toujours des infractions criminelles, elles peuvent néanmoins nuire à la qualité de vie, limiter la façon dont les personnes interagissent avec les autres et leur collectivité, et avoir une incidence sur leur sentiment de sécurité.

Plus précisément, l'ESEPP de 2025 a permis de recueillir des renseignements sur les huit comportements non désirés suivants survenant dans chacun des contextes : le fait qu'une personne fasse l'objet de blagues à caractère sexuel inappropriées, d'attentions sexuelles non désirées, d'attouchements non désirés, d'outrage à la pudeur ou de commentaires selon lesquels elle ne se comporte pas comme un homme ou une femme devrait le faire. De plus, on a demandé aux personnes qui ont répondu à l'enquête si elles avaient été insultées, maltraitées, ignorées ou exclues parce qu'elles étaient des hommes ou des femmes, ou parce qu'elles étaient transgenres ou présumées l'être ou en raison de leur orientation sexuelle réelle ou présumée.

Cette analyse porte sur les expériences vécues au cours des 12 mois précédents dans les espaces publics (c.-à-d. tout endroit auquel les gens peuvent accéder avec peu ou pas de restrictions, comme les cafés, les rues, les centres commerciaux, les transports en commun, les bars ou les restaurants), au travail ou en milieu scolaire. Par souci de lisibilité, le terme « comportements non désirés » sera employé dans la présente section pour désigner l'ensemble des comportements sexuels non désirés vécus dans les espaces publics, les milieux de travail et les écoles, sauf indication contraire.

Les personnes 2ELGBTQ+ sont trois fois plus susceptibles que les personnes non 2ELGBTQ+ d'être victimes de comportements non désirés en public

Comme pour les autres formes de violence fondée sur le genre présentées dans cet article, en 2025, les personnes 2ELGBTQ+ étaient plus de trois fois plus susceptibles que leurs homologues non 2ELGBTQ+ d'avoir été victimes de comportements non désirés au cours de l'année précédant l'enquête (52 % par rapport à 16 %). Plus précisément, plus de la moitié (53 %) des personnes LGB+ et 6 personnes de la diversité de genre sur 10 (61 %) avaient été victimes de comportements non désirés au cours des 12 mois précédents (tableau 7, tableau 8).

Comme dans le cas des agressions physiques et sexuelles, les expériences de comportements non désirés variaient selon l'intersection de certaines caractéristiques : 7 personnes à la fois LGB+ et de la diversité de genre sur 10 (71 %) avaient été victimes de tels comportements au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 3). La prévalence était plus faible parmi le reste de la population 2ELGBTQ+, tandis que les personnes hétérosexuelles et cisgenres affichaient la prévalence la plus faible (16 %). Ces tendances persistaient après la prise en compte de l'âge.

Les femmes LGB+ (61 %) et les hommes LGB+ (41 %) étaient plus susceptibles d'avoir été victimes de comportements non désirés que leurs homologues hétérosexuels (23 % et 10 %, respectivement). Plus précisément, la prévalence de comportements non désirés était plus élevée chez les femmes lesbiennes (53 %) et bisexuelles (64 %) que chez les hommes gais (38 %) et bisexuels (42 %). Après la prise en compte de l'âge, la prévalence demeurait la plus élevée chez les femmes lesbiennes et bisexuelles.

Au sein de la population de la diversité de genre, une proportion plus élevée de personnes non binaires (72 %) avaient été victimes de comportements non désirés, comparativement aux hommes transgenres (56 %) et aux femmes transgenres (50 %)²¹. Tous les groupes de la diversité de genre étaient plus susceptibles d'avoir été victimes de comportements non désirés que les personnes cisgenres, une tendance qui se maintenait après la prise en compte de l'âge.

Près d'une personne LGB+ sur cinq a été insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son orientation sexuelle réelle ou présumée

En 2025, les personnes LGB+ étaient plus susceptibles d'avoir été victimes de chacun des huit comportements non désirés mesurés au moyen de l'enquête (tableau 7). Près du cinquième (18 %) des personnes LGB+ ont déclaré avoir été insultées, maltraitées, ignorées ou exclues au cours de l'année précédant l'enquête en raison de leur orientation sexuelle réelle ou présumée. Bien que les femmes LGB+ aient généralement été plus susceptibles que les hommes LGB+ d'être victimes de comportements non désirés, l'inverse était vrai dans ce cas-ci. Une proportion plus élevée d'hommes LGB+ (20 %) que de femmes LGB+ (17 %) ont déclaré avoir subi de la discrimination fondée sur leur orientation sexuelle.

Même si l'orientation sexuelle est un concept différent de la diversité de genre, les deux concepts peuvent se chevaucher dans les expériences vécues. Certaines personnes cisgenres LGB+ peuvent également être victimes de transphobie en raison de la perception qu'ont les autres de leur identité de genre ou de leur expression de genre. En effet, 1 personne LGB+ sur 10 (9,0 %) a été insultée, maltraitée, ignorée ou exclue parce qu'elle était, ou était présumée être, transgenre. De plus, le quart (26 %) des personnes LGB+ ont été exposées à des commentaires selon lesquels elles ne se comportent pas comme un homme ou une femme devrait le faire, une proportion plus de cinq fois supérieure à celle observée chez les personnes hétérosexuelles (4,6 %).

Près du quart (22 %) des personnes LGB+ ont été insultées, maltraitées, ignorées ou exclues parce qu'elles sont un homme ou une femme, une proportion plus de trois fois supérieure à celle enregistrée chez les personnes hétérosexuelles (6,1 %). Comme dans la population hétérosexuelle, une proportion plus élevée de femmes LGB+ (29 %) que d'hommes LGB+ (10 %) ont subi ce type de discrimination.

En plus des expériences discriminatoires décrites ci-dessus, les personnes LGB+ étaient quatre fois plus susceptibles que les personnes hétérosexuelles d'avoir subi des attouchements non désirés (23 % par rapport à 5,7 %). Elles étaient également trois fois plus susceptibles que les personnes hétérosexuelles d'avoir fait l'objet d'attentions sexuelles non désirées (30 % par rapport à 7,8 %), de blagues à caractère sexuel inappropriées (28 % par rapport à 8,0 %) et d'outrage à la pudeur (6,7 % par rapport à 1,9 %). Au sein de la population LGB+, une proportion plus élevée de femmes que d'hommes ont vécu ces expériences, ce qui correspond à la tendance observée au sein de la population hétérosexuelle.

Près de deux personnes de la diversité de genre sur cinq ont été insultées, maltraitées, ignorées ou exclues parce qu'elles étaient, ou étaient présumées être, transgenres

Les personnes de la diversité de genre étaient plus susceptibles que les personnes cisgenres d'avoir fait l'objet de chacun des huit comportements non désirés mesurés dans le cadre de l'enquête (tableau 8). Près de deux personnes de la diversité de genre sur cinq (37 %) ont été insultées, maltraitées, ignorées ou exclues parce qu'elles étaient, ou étaient présumées être, transgenres²². De manière similaire, les personnes de la diversité de genre étaient plus susceptibles que les personnes cisgenres de faire l'objet de commentaires selon lesquels elles ne se comportent pas comme un homme ou une femme devrait le faire (37 % par rapport à 5,8 %). Près du quart (23 %) des personnes de la diversité de genre ont été insultées, maltraitées, ignorées ou exclues parce qu'elles sont un homme ou une femme, une proportion trois fois supérieure à celle observée chez les personnes cisgenres (7,1 %).

L'orientation sexuelle et la diversité de genre se recoupent souvent dans les expériences vécues. Les personnes de la diversité de genre peuvent faire l'objet d'un traitement différent en raison de leur orientation sexuelle ou de la perception qu'ont les autres de leur orientation sexuelle. Parmi les personnes de la diversité de genre, près de 3 sur 10 (28 %) ont été insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur orientation sexuelle réelle ou présumée.

Les personnes de la diversité de genre étaient également trois fois plus susceptibles que les personnes cisgenres de faire l'objet d'attentions sexuelles non désirées (31 % par rapport à 9,2 %), de blagues à caractère sexuel inappropriées (27 % par rapport à 9,2 %), d'attouchements non désirés (25 % par rapport à 6,8 %) et d'outrage à la pudeur (7,0 % par rapport à 2,2 %). Les expériences répétées d'attentions, de commentaires ou d'attouchements non désirés peuvent transmettre le message que l'identité ou l'expression de genre d'une personne est constamment soumise à un regard scrutateur ou à une objectivation. De telles expériences ont été associées à une moins bonne santé mentale, à une stigmatisation intériorisée accrue et à un bien-être réduit chez les personnes de la diversité de genre (Cascalheira et Choi, 2023; Kimber et autres, 2024).

Au sein de la population 2ELGBTQ+, les comportements non désirés sont plus courants chez les jeunes, les Autochtones et les personnes ayant une incapacité, et ils le sont moins chez les personnes immigrantes et les personnes racisées

Chez les personnes 2ELGBTQ+, des proportions plus élevées de jeunes de 15 à 24 ans (63 %), d'Autochtones (61 %) et de personnes qui s'identifient comme une personne ayant une incapacité (61 %) avaient vécu au moins une expérience de comportements non désirés dans l'année précédant l'enquête. En revanche, au sein de la population 2ELGBTQ+, une plus faible proportion de personnes racisées (42 %) que de personnes non racisées (54 %) ont déclaré avoir été victimes de comportements non désirés. C'était également le cas pour une plus petite proportion de personnes 2ELGBTQ+ nées à l'extérieur du Canada (41 %) par rapport aux personnes 2ELGBTQ+ nées au Canada (55 %). Il existe un chevauchement considérable entre les populations racisées et les populations immigrantes, et les résultats variaient chez les personnes racisées selon le lieu de naissance. Parmi les personnes 2ELGBTQ+ racisées, celles nées au Canada (57 %) étaient plus susceptibles de déclarer avoir été victimes de comportements non désirés que celles nées à l'extérieur du Canada (35 %). Les mêmes tendances générales ont été observées après désagrégation des données pour la population LGB+ et la population de la diversité de genre.

Expériences de comportements non désirés vécues en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête

La violence facilitée par la technologie (p. ex. le harcèlement en ligne, le cyberharcèlement et la distribution non consensuelle d'images intimes ou explicites) représente une autre dimension de la violence fondée sur le genre²³. Les recherches montrent que les sentiments anti-2ELGBTQ+ se manifestent souvent sur les plateformes numériques, où des personnes, surtout les personnes transgenres, peuvent être exposées à des messages haineux, à des menaces, à des campagnes de désinformation et à d'autres formes de violence fondées sur l'identité (Egale, 2025). De même, la cyberintimidation est plus répandue chez les jeunes transgenres, non binaires et LGB+ que chez les jeunes cisgenres et hétérosexuels, et elle est associée à des taux plus élevés de dépression, d'anxiété, de pensées suicidaires et de tentatives de suicide (Egale, 2025; Kingsbury et Arim, 2023). Au fur et à mesure que les espaces numériques s'intègrent davantage à la vie quotidienne, ils deviennent un autre moyen par lequel les personnes 2ELGBTQ+ peuvent subir des préjudices.

Dans le cadre de l'ESEPP de 2025, les personnes qui ont répondu à l'enquête devaient indiquer si elles avaient vécu certaines formes de comportements non désirés en ligne, que ce soit par message texte, sur un site de médias sociaux ou sur une autre plateforme sur Internet. Plus précisément, on a demandé aux personnes qui ont répondu à l'enquête si quelqu'un avait publié ou menacé de publier des images intimes d'elles sans leur consentement; si de la pression avait été exercée sur elles pour qu'elles partagent des images ou des messages suggestifs ou explicites; si elles avaient reçu des images ou des messages suggestifs ou explicites qu'elles ne voulaient pas recevoir. De plus, on leur a demandé si elles avaient reçu des courriels, des messages dans les médias sociaux ou des messages textes menaçants ou agressifs, soit à titre d'uniques destinataires, soit au moyen de messages de groupe ou de publications dans les médias sociaux²⁴.

Les personnes LGB+ sont trois fois plus susceptibles que les personnes hétérosexuelles d'être victimes de comportements non désirés en ligne

À l'instar des constatations relatives aux expériences vécues en personne, les personnes 2ELGBTQ+ étaient plus susceptibles que les personnes non 2ELGBTQ+ d'avoir été victimes de comportements non désirés en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête. Lorsque l'orientation sexuelle et la diversité de genre sont examinées conjointement, ces expériences étaient plus fréquentes chez les personnes à la fois LGB+ et de la diversité de genre (39 %) (tableau 3). Les personnes LGB+ étaient plus susceptibles que les personnes hétérosexuelles (27 % par rapport à 9,1 %) d'avoir été victimes de comportements non désirés en ligne (tableau 7). Ces constatations persistaient après la prise en compte de l'âge.

Les personnes LGBTQ+ étaient également plus susceptibles que les personnes hétérosexuelles d'avoir subi chacun des comportements non désirés en ligne. Au sein de la population LGBTQ+, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir reçu personnellement des courriels, des messages dans les médias sociaux ou des messages textes menaçants (14 % par rapport à 11 %), d'avoir subi des pressions pour envoyer, partager ou publier des images ou des messages sexuellement suggestifs (8,7 % par rapport à 5,6 %) et d'avoir reçu des images ou des messages sexuellement suggestifs qu'elles ne voulaient pas recevoir (19 % par rapport à 14 %).

Les personnes de la diversité de genre sont plus de trois fois plus susceptibles que les personnes cisgenres d'être victimes de comportements non désirés en ligne

En 2025, les personnes de la diversité de genre étaient plus de trois fois plus susceptibles que les personnes cisgenres d'avoir été victimes de comportements non désirés en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête (34 % par rapport à 10 %) (tableau 8). La tendance générale persistait après la standardisation selon l'âge. Au sein de la population de la diversité de genre, une proportion plus élevée de personnes non binaires (37 %) que d'hommes transgenres (29 %) avaient été victimes de comportements sexuels non désirés en ligne. Aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre la proportion de femmes transgenres (32 %) qui avaient été victimes de comportements sexuels non désirés en ligne et celle observée chez les hommes transgenres et les personnes non binaires.

Pour chacun des comportements en ligne mesurés, les proportions étaient plus élevées chez les personnes de la diversité de genre que chez les personnes cisgenres. Les personnes de la diversité de genre étaient plus susceptibles que les personnes cisgenres d'avoir reçu à titre d'uniques destinataires des courriels, des messages dans les médias sociaux ou des messages textes menaçants ou agressifs (17 % par rapport à 5,5 %) ou d'en avoir reçu par l'entremise d'un message de groupe ou d'une publication dans les médias sociaux (13 % par rapport à 3,0 %). Les personnes de la diversité de genre étaient également plus susceptibles que les personnes cisgenres d'avoir vu une personne publier ou distribuer, ou menacer de publier ou de distribuer, des images intimes ou sexuellement explicites d'elles sans leur consentement (2,6 % par rapport à 1,5 %), d'avoir subi des pressions pour envoyer, partager ou publier des images ou des messages sexuellement suggestifs ou explicites (9,1 % par rapport à 1,6 %)²⁵ ou d'avoir reçu des images ou des messages sexuellement suggestifs qu'elles ne voulaient pas recevoir (20 % par rapport à 4,8 %).

Au sein de la population 2ELGBTQ+, les comportements non désirés en ligne sont plus courants chez les Autochtones et les personnes ayant une incapacité, et ils le sont moins chez les personnes nées à l'extérieur du Canada

À l'instar des expériences de victimisation avec violence et de comportements non désirés en public, le fait d'être victime de comportements non désirés en ligne était plus fréquent chez certains groupes démographiques au sein de la population 2ELGBTQ+. Parmi les personnes 2ELGBTQ+, les expériences de comportements non désirés en ligne au cours de l'année précédant l'enquête étaient les plus fréquentes chez les Autochtones (41 %) et les personnes qui s'identifient comme une personne ayant une incapacité (36 %). En revanche, les personnes 2ELGBTQ+ nées à l'extérieur du Canada (20 %) étaient moins susceptibles d'avoir été victimes de comportements non désirés que les personnes nées au Canada (28 %)²⁶. De plus, les comportements non désirés en ligne étaient plus fréquents chez les personnes 2ELGBTQ+ des groupes d'âge plus jeunes que chez celles de 45 à 54 ans et de 55 ans et plus.

Encadré 3 Itinérance et victimisation chez les personnes 2ELGBTQ+

L'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) a permis de mesurer deux formes d'itinérance : 1) en refuge et hors refuge; et 2) cachée. L'itinérance en refuge et hors refuge désigne la situation d'une personne qui a vécu, à un moment de sa vie, dans un refuge pour personnes sans abri, dans la rue ou dans un bâtiment abandonné parce qu'elle n'avait nulle part d'autre où aller. L'itinérance cachée, quant à elle, désigne le fait d'avoir habité temporairement chez des membres de l'entourage faute d'avoir un endroit où vivre (p. ex. passer d'un sofa à l'autre).

Conformément à d'autres études montrant que les personnes 2ELGBTQ+ sont touchées de façon disproportionnée par l'itinérance (McCann et Brown, 2019; Uppal, 2022), les personnes 2ELGBTQ+ étaient près de deux fois plus susceptibles que les personnes non 2ELGBTQ+ d'avoir vécu une forme quelconque d'itinérance au cours de leur vie (25 % par rapport à 14 %). Plus précisément, les personnes LGB+ étaient plus susceptibles d'avoir vécu une situation d'itinérance que les personnes hétérosexuelles, qu'il s'agisse d'itinérance cachée (25 % par rapport à 13 %) ou d'itinérance en refuge ou hors refuge (5,4 % par rapport à 2,4 %). Aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les femmes LGB+ et les hommes LGB+ quant aux expériences antérieures d'itinérance.

De manière similaire, les personnes de la diversité de genre étaient plus de deux fois plus susceptibles que les personnes cisgenres d'avoir vécu une forme quelconque d'itinérance au cours de leur vie, qu'il s'agisse d'itinérance cachée (31 % par rapport à 14 %) ou d'itinérance en refuge ou hors refuge (6,8 % par rapport à 2,6 %). Au sein de la population de la diversité de genre, aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les hommes transgenres, les femmes transgenres et les personnes non binaires quant à la probabilité d'avoir déjà vécu une situation d'itinérance.

La prévalence des agressions physiques ou sexuelles récentes est la plus élevée chez les personnes LGB+ et les personnes de la diversité de genre ayant déjà vécu une situation d'itinérance

Les expériences d'itinérance sont également associées à la victimisation, en tant que facteur de risque (p. ex. le fait de vivre dans une situation précaire) ou en tant que conséquence (p. ex. vivre dans une situation d'itinérance pour fuir la violence). Bien que ces expériences d'itinérance aient pu survenir à divers moments de la vie des personnes ayant répondu à l'enquête, un lien notable a été observé entre des antécédents d'itinérance et le fait d'avoir été victime de violence (c.-à-d. d'une agression physique ou sexuelle) au cours des 12 mois précédant l'enquête.

En 2025, une personne LGB+ sur six (17 %) ayant déjà vécu une forme quelconque d'itinérance avait fait l'objet de victimisation avec violence au cours des 12 mois précédant l'enquête, comparativement à 6,4 % au sein de la population hétérosexuelle. De même, parmi les personnes LGB+, la victimisation avec violence était plus élevée chez celles qui avaient vécu une forme quelconque d'itinérance que chez celles qui n'en avaient pas vécu (17 % par rapport à 10 %).

Les expériences d'agression physique ou sexuelle étaient plus fréquentes chez les personnes LGB+ ayant vécu une forme quelconque d'itinérance, mais l'écart était le plus grand chez les personnes bisexuelles. En fait, les hommes bisexuels (22 %) et les femmes bisexuelles (16 %) ayant déjà vécu une situation d'itinérance étaient environ trois fois plus susceptibles d'avoir été victimes de violence au cours des 12 mois précédant l'enquête que les hommes hétérosexuels (7,4 %) et les femmes hétérosexuelles (5,3 %).

Les écarts étaient plus prononcés pour ce qui est de l'itinérance en refuge ou hors refuge. Plus du quart (26 %) des personnes LGB+ ayant déjà vécu ce type d'itinérance avaient été victimes d'une agression au cours des 12 mois précédant l'enquête, une proportion plus élevée que celles observées chez les personnes hétérosexuelles (10 %) et chez les personnes LGB+ qui n'avaient pas vécu une situation d'itinérance en refuge ou hors refuge (11 %).

Chez les personnes de la diversité de genre ayant déjà vécu une forme quelconque d'itinérance, une personne sur cinq (21 %) avait été victime d'une agression physique ou sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cette proportion était plus élevée que celles observées chez les personnes cisgenres ayant vécu une situation d'itinérance (7,4 %) et chez les personnes de la diversité de genre qui n'avaient jamais été en situation d'itinérance (11 %).

Encore une fois, les écarts étaient plus prononcés pour l'itinérance en refuge ou hors refuge. Près de deux personnes de la diversité de genre sur cinq (38 %) ayant déjà vécu l'itinérance en refuge ou hors refuge avaient été victimes d'une agression au cours des 12 mois précédant l'enquête, une proportion plus élevée que celles enregistrées chez leurs homologues cisgenres (12 %) et chez les personnes de la diversité de genre qui n'avaient pas vécu une situation d'itinérance en refuge ou hors refuge (13 %). Aucune différence statistiquement significative n'a été observée au chapitre de la prévalence de la victimisation entre les hommes transgenres, les femmes transgenres et les personnes non binaires ayant vécu une situation d'itinérance.

La santé mentale et la satisfaction à l'égard de la vie au sein de la population 2ELGBTQ+

La victimisation avec violence est associée à une moins grande satisfaction à l'égard de la vie et à une moins bonne santé mentale chez les personnes 2ELGBTQ+ que chez les personnes non 2ELGBTQ+

Les répercussions de la victimisation avec violence dépassent souvent largement l'incident lui-même. La victimisation peut avoir des effets durables sur le bien-être psychologique, contribuer à des problèmes de santé chroniques et façonner la qualité de vie globale, ce qui rend ces mesures essentielles pour comprendre toute l'étendue et la persistance du préjudice subi.

Les personnes 2ELGBTQ+ ont souvent une moins bonne santé physique et mentale, situation qui a été attribuée à une plus grande exposition au stress minoritaire, comme des expériences réelles ou anticipées de discrimination ou de victimisation, la dissimulation du statut 2ELGBTQ+ et l'intériorisation d'attitudes sociétales négatives (Flentje et autres, 2022; Lick et autres, 2013; Meyer, 2003). En effet, les résultats de l'ESEPP de 2025 révèlent que, dans l'ensemble, les personnes de la diversité de genre et les personnes LGB+ étaient moins susceptibles que les personnes hétérosexuelles et cisgenres de déclarer être très satisfaites à l'égard de leur vie, et plus susceptibles de qualifier leur santé mentale de passable ou de mauvaise, qu'elles aient subi ou non de la victimisation.

Cela dit, les expériences de violence peuvent avoir des conséquences sur la santé mentale et le bien-être. Parmi les personnes qui avaient été victimes d'une agression physique ou sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête, le cinquième (21 %) des personnes LGB+ étaient très satisfaites à l'égard de leur vie, comparativement à plus du tiers (36 %) des personnes hétérosexuelles (tableau 9). La satisfaction à l'égard de la vie était plus faible chez les personnes de la diversité de genre qui ont subi de la violence, qui étaient deux fois moins susceptibles de déclarer une satisfaction élevée à l'égard de leur vie par rapport aux personnes cisgenres (14 % par rapport à 33 %) (tableau 10).

En ce qui a trait à la santé mentale des personnes qui avaient été victimes d'une agression physique ou sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête, les deux tiers (67 %) des personnes LGB+ ont indiqué que leur santé mentale était passable ou mauvaise, comparativement à 37 % des personnes hétérosexuelles (tableau 9). Les résultats en matière de santé mentale étaient moins favorables au sein de la population de la diversité de genre, où près des trois quarts (73 %) des personnes ayant été victimes d'une agression ont indiqué que leur santé mentale était passable ou mauvaise, comparativement à 42 % des personnes cisgenres (tableau 10).

Il convient de souligner que ces analyses sont fondées sur des données d'enquête transversales et ne permettent pas d'établir un lien de causalité. Les personnes qui ont répondu à l'enquête ont évalué leur santé mentale et leur satisfaction à l'égard de la vie au moment de la tenue de l'enquête, tandis que la victimisation a été mesurée à partir des expériences vécues au cours des 12 mois précédents. Par conséquent, les résultats décrivent le bien-être actuel des personnes selon leurs expériences antérieures de victimisation avec violence, mais ne permettent pas de déterminer si la victimisation a contribué à leur bien-être moins favorable, si des problèmes de santé mentale préexistants ont accru leur vulnérabilité à la victimisation, ou si ces deux phénomènes sont influencés par d'autres facteurs sous-jacents.

Résumé

L'ESEPP de 2025 fournit les données les plus récentes sur la prévalence et la nature de la violence fondée sur le genre au Canada, ce qui permet un examen de la violence dont les personnes 2ELGBTQ+ âgées de 15 ans et plus ont été victimes, selon l'orientation sexuelle et la diversité de genre. Outre des données désagrégées de la population LGB+, cet article de *Juristat* présente des résultats qui sont propres aux hommes transgenres, aux femmes transgenres et aux personnes non binaires, contribuant ainsi à combler une lacune de longue date dans les données nationales sur les expériences des personnes de la diversité de genre.

D'après les données de l'ESEPP de 2025, près des deux tiers des personnes 2ELGBTQ+ avaient vécu une expérience de victimisation avec violence (c.-à-d. une agression physique ou sexuelle) depuis l'âge de 15 ans, une proportion supérieure à celle observée chez les personnes non 2ELGBTQ+. Lorsque l'on examine l'intersection de plusieurs caractéristiques, les expériences de violence et de comportements sexuels non désirés étaient les plus répandues chez les personnes à la fois LGB+ et de la diversité de genre. Les mêmes constats ressortaient lorsque les populations LGB+ et de la diversité de genre étaient analysées séparément et persistaient après la prise en compte de la structure par âge plus jeune de la population 2ELGBTQ+. En effet, les personnes LGB+ et les personnes de la diversité de genre étaient plus susceptibles d'avoir été victimes de toutes les formes de victimisation avec violence depuis l'âge de 15 ans et au moins une fois au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, comparativement aux personnes hétérosexuelles et aux personnes cisgenres.

Au sein de la population LGB+, les femmes lesbiennes, les hommes gais ainsi que les femmes et les hommes bisexuels ont tous affiché une prévalence plus élevée de victimisation avec violence depuis l'âge de 15 ans que les femmes et les hommes hétérosexuels. De même, chez les personnes de la diversité de genre, la prévalence était plus élevée chez les hommes transgenres, les femmes transgenres et les personnes non binaires que chez les femmes et les hommes cisgenres.

Les expériences de victimisation avec violence ne touchent pas les différents segments de la population 2ELGBTQ+ de la même manière. Parmi les personnes 2ELGBTQ+ qui avaient été victimes d'une agression physique ou sexuelle au cours de leur vie, la prévalence était la plus élevée chez les personnes autochtones et celles qui s'identifient comme une personne ayant une incapacité. De plus, la victimisation avec violence au cours des 12 mois précédents était nettement plus élevée chez les personnes LGB+ et les personnes de la diversité de genre ayant déjà vécu une situation d'itinérance que chez leurs homologues hétérosexuels et cisgenres.

Les répercussions de la victimisation avec violence peuvent persister longtemps après l'incident lui-même. Parmi les personnes qui avaient subi une agression physique ou sexuelle au cours des 12 mois précédant l'ESEPP de 2025, les personnes 2ELGBTQ+ étaient plus susceptibles que leurs homologues non 2ELGBTQ+ d'avoir subi au moins trois répercussions émotionnelles à long terme correspondant à un trouble de stress post-traumatique. Les personnes 2ELGBTQ+ étaient aussi plus susceptibles que les personnes non 2ELGBTQ+ de déclarer avoir été amenées à se sentir blâmées ou responsables de la violence subie, et étaient plus susceptibles d'avoir modifié certains de leurs comportements à la suite de l'incident de violence. De façon plus générale, parmi les personnes qui avaient subi de la victimisation au cours des 12 mois précédents, les personnes 2ELGBTQ+ étaient plus susceptibles que les personnes non 2ELGBTQ+ d'avoir une moins bonne santé mentale et une moins grande satisfaction à l'égard de la vie.

En plus de prendre en compte les formes de violence qui atteignent le seuil du comportement criminel, l'ESEPP de 2025 a également permis de mesurer les expériences de comportements sexuels non désirés vécues en public, au travail, à l'école et en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête. Comme d'autres tendances observées, les personnes LGB+ et les personnes de la diversité de genre étaient plus susceptibles d'avoir été la cible de comportements non désirés en public et en ligne que les personnes hétérosexuelles et cisgenres. Une proportion importante d'entre elles avaient été victimes de mauvais traitements en raison de la perception qu'ont les autres de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre.

L'ESEPP de 2025 a permis d'effectuer une analyse plus approfondie des expériences de victimisation avec violence et de comportements non désirés chez les populations LGB+ et de la diversité de genre que ce qui est généralement possible dans les enquêtes auprès des ménages, où les limites liées à la taille de l'échantillon restreignent souvent l'analyse désagrégée. Même si les résultats présentés dans cet article font ressortir des tendances claires de victimisation au sein de la population 2ELGBTQ+, ils n'expliquent pas pourquoi certains groupes présentent un risque accru, ni si ces expériences constituent des causes ou des conséquences de facteurs sociaux et économiques plus larges. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre les raisons de ces constatations.

Sources de données et méthodologie

Au cours de l'exercice 2024-2025, Statistique Canada a mené le second cycle de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP). En 2018, Statistique Canada avait mené le premier cycle de l'ESEPP. Cette enquête a pour but de recueillir des renseignements sur les incidents vécus par la population canadienne en public, au travail, en ligne et dans les relations intimes.

La population cible de l'ESEPP est la population canadienne de 15 ans et plus, à l'exclusion des personnes résidant à temps plein dans les établissements institutionnels et de celles résidant dans les réserves des Premières Nations. L'ESEPP de 2025 est une enquête-échantillon à plan transversal. L'enquête dans les provinces repose aussi maintenant sur une approche axée sur une personne répondante ciblée, ce qui signifie qu'un échantillon de personnes est sélectionné directement à partir de la base de sondage. La base de sondage pour l'ESEPP dans les territoires est une base aréolaire de logements construite pour l'Enquête sur la population active. Les logements sélectionnés dans l'échantillon ont fait l'objet d'une collecte de données sur le terrain. Au moment du contact avec un résident du logement sélectionné, un membre du ménage âgé de 15 ans et plus a été choisi au hasard pour remplir le questionnaire de l'ESEPP.

Dans les provinces, la collecte des données s'est déroulée d'octobre 2024 à juin 2025. Les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire à remplir soi-même en ligne ou d'un questionnaire administré par un intervieweur au téléphone. Les personnes ont été en mesure de répondre dans la langue officielle de leur choix. La taille de l'échantillon dans les 10 provinces s'établissait à 46 511 répondants. Le taux de réponse dans les provinces était de 32,3 %, en baisse par rapport à 43,1 % en 2018.

Dans les territoires, la collecte des données s'est déroulée de janvier à juillet 2025. Les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire à remplir soi-même en ligne ou d'un questionnaire rempli par un intervieweur en personne. Les personnes ont été en mesure de répondre dans la langue officielle de leur choix. La taille de l'échantillon dans les trois territoires s'établissait à 2 036 répondants. Le taux de réponse dans les territoires était de 53,1 %, en baisse par rapport à 73,2 % en 2018.

Parmi les personnes non répondantes figuraient les personnes qui ont refusé de participer à l'enquête, celles qui ne pouvaient pas être jointes et celles qui ne parlaient ni le français ni l'anglais. Les chiffres des répondants de l'échantillon ont été pondérés afin que leurs réponses représentent la population canadienne de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement ou dans une réserve.

Échantillonnage et standardisation selon l'âge

À la suite de consultations et en fonction des constatations tirées des données de l'ESEPP de 2018, la taille globale de l'échantillon en 2025 a été augmentée, y compris le suréchantillonnage des peuples autochtones (Premières Nations, Métis et Inuit), des personnes de la diversité de genre (c.-à-d. les personnes non binaires, les femmes transgenres et les hommes transgenres) et des jeunes (15 à 24 ans). Le suréchantillonnage a permis d'accroître la désagrégation des données et l'analyse intersectionnelle de ces populations clés.

Les taux standardisés selon l'âge ont été calculés pour tenir compte de la structure par âge plus jeune de la population 2ELGBTQ+ comparativement à la population hétérosexuelle et à la population cisgenre. La structure par âge d'une population désigne la proportion de personnes dans des groupes d'âge prédéterminés. Pour calculer les taux standardisés selon l'âge, on ajuste mathématiquement les populations d'intérêt de sorte à avoir la même structure par âge que pour une population différente (appelée « population type »). Dans le présent article, les personnes hétérosexuelles, les hommes hétérosexuels, les personnes cisgenres ou les hommes cisgenres ont servi de population type, selon l'analyse. Les estimations ajustées selon l'âge indiquent ce que serait l'estimation si le groupe à l'étude présentait la même répartition par âge que la population type pertinente.

Limites des données

Comme c'est le cas pour toutes les enquêtes auprès des ménages, les données comportent certaines limites. Les résultats reposent sur un échantillon et sont donc sujets à des erreurs d'échantillonnage. Des résultats légèrement différents auraient pu être obtenus si la population entière avait participé à l'enquête.

En ce qui a trait à la qualité des estimations, les limites inférieure et supérieure des intervalles de confiance sont présentées. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Références

- Anzani, A., Lindley, L., Tognasso, G., Paz Galupo, M. et Prunas, A. (2021). "Being talked to like I was a sex toy, like being transgender was simply for the enjoyment of someone else": Fetishization and sexualization of transgender and nonbinary individuals. *Archives of Sexual Behavior*, 50(3), 897-911.
- Australian Institute of Health and Welfare. (2025). Family, domestic and sexual violence: LGBTIQ+ people. *Australian Government*.
- Bender, A. K. et Lauritsen, J. L. (2021). Violent victimization among lesbian, gay, and bisexual populations in the United States: Findings from the National Crime Victimization Survey, 2017-2018. *American Journal of Public Health*, 111(2), 318-326.
- Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels. (2024). *L'Ombudsman fédéral lance une enquête systémique sur le traitement des survivantes d'agression sexuelle dans le système de justice canadien*.
- Cascalheira, C. J. et Choi, N.-Y. (2023). Transgender dehumanization and mental health: Microaggressions, sexual objectification, and shame. *Journal of Counseling Psychology*, 51(4), 532-559.
- Cotter, A. (2021). La victimisation criminelle au Canada, 2019. *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- Cotter, A. et Burczycka, M. (2026). Différences entre les genres observées dans les expériences de violence et de comportements sexuels non désirés au Canada, 2025. *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- Crenshaw, K. (1991). Mapping the margins: Intersectionality, identity politics, and violence against women of color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241-1299.
- Davidson, C. A., Mantler, T. et Jackson, K. T. (2024). Gender-based violence and 2SLGBTQI+ groups. *Societies*, 14(242), 1-20.
- Dyar, C., Lytle, A., London, B. et Levy, S. R. (2017). An experimental investigation of the application of binegative stereotypes. *Psychology of Sexual Orientation and Gender Diversity*, 4(3), 314-327.
- Egale. (2025). Digital discrimination: An analysis on the impact of social media and artificial intelligence on anti-2SLGBTQI hate.
- Erentzen, C. et Schuller, R. (2020). Exploring the dark figure of hate: Experiences with police bias and the under-reporting of hate crime. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 62(2), 64-97.
- Evje, J., Fluit, S. et von Soest, T. (2026). Transgender people experience more discrimination and violence than cisgender lesbian, gay, or bisexual people: A multilevel analysis across 30 European countries. *International Journal of Transgender Health*, 27(2), 736-750.
- Feinstein, B. et Dyar, C. (2017). Bisexuality, minority stress, and health. *Current Sexual Health Reports*, 9(1), 42-49.
- Flentje, A., Clark, K., Cicero, E., Capriotti, M., Lubensky, M., Saucedo, J., Neilands, T., Lunn, M. et Obedin-Maliver, J. (2022). Minority stress, structural stigma, and physical health among sexual and gender minority Individuals: Examining the relative strength of the relationships. *Annals of Behavioral Medicine*, 56(6), 573-591.
- Flores, A. R., Wilson, B. D. M., Langton, L. L. et Meyer, I. H. (2023). Violent victimization at the intersections of sexual orientation, gender identity, and race: National Crime Victimization Survey, 2017-2019. *PLOS ONE*, 18(2), e0281641.
- Gendarmerie royale du Canada. (2026). Historique des relations GRC-2ELGBTQI+.
- Gouvernement du Canada. (2025). Faits, statistiques et incidence de FEGC : Violence fondée sur le sexe.
- Gouvernement du Canada. (2024). Violence fondée sur le sexe facilitée par la technologie.
- Gouvernement du Canada. (2022a). Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe.

Gouvernement du Canada. (2022b). Le Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+.

Harrison, J., Grant, J. et Herman, J. (2012). A gender not listed here: Genderqueers, gender rebels, and otherwise in the National Transgender Discrimination Survey. *LGBTQ Public Policy Journal at the Harvard Kennedy School*, 2(1), 13-24.

Hayfield, N., Clarke, V. et Halliwell, E. (2014). Bisexual women's understandings of social marginalisation: 'The heterosexuals don't understand us but nor do the lesbians'. *Feminism & Psychology*, 24(3), 352-372.

Hindes, S., Ison, J. et Fileborn, B. (2026). LGBTQ+ adult sexual violence critical scoping review: Insights into victimization and perpetration. *Trauma, Violence, & Abuse*, 27(2), 305-318.

Jaffray, B. (2020). Les expériences de victimisation avec violence et de comportements sexuels non désirés vécues par les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et d'une autre minorité sexuelle, et les personnes transgenres au Canada, 2018. *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Johnson, H. (2017). Why doesn't she just report it? Apprehensions and contradictions for women who report sexual violence to the police. *Canadian Journal of Women and the Law*, 29(1), 36-59.

Kimber, B., Oxlad, M. et Twyford, L. (2024). The impact of microaggressions on the mental health of trans and gender-diverse people: A scoping review. *International Journal of Transgender Health*, 27(1), 122-142.

Kingsbury, M. et Arim, R. (2023). La cybervictimisation et la santé mentale chez les jeunes Canadiens. *Rapports sur la santé*, produit n° 82-003-X au catalogue de Statistique Canada.

Klein, L. B., Dawes, H. C., James, G., Hall, W. J., Rizo, C. F., Potter, S. J., Martin, S. L. et Macy, R. J. (2022). Sexual and relationship violence among LGBTQ+ college students: A scoping review. *Trauma, Violence, & Abuse*, 0(00), 1-14.

Lick, D. J., Durso, L. E. et Johnson, K. L. (2013). Minority stress and physical health among sexual minorities. *Perspectives on Psychological Science*, 8(5), 521-548.

Lorenz, K., Dewald, S. et Venema, R. (2021). "I was worried I wouldn't be believed": Sexual assault victims' perceptions of the police in the decision to not report. *Violence and Victims*, 36(3).

Matsuno, E., Bricker, N. L., Collazo, E. N., Mohr, R., Jr. et Balsam, K. F. (2024). "The default is just going to be getting misgendered": Minority stress experiences among nonbinary adults. *Psychology of Sexual Orientation and Gender Diversity*, 11(2), 202-214.

McCann, E. et Brown, M. (2019). Homelessness among youth who identify as LGBTQ+: A systematic review. *Journal of Clinical Nursing*, 28(11-12), 2061-2072.

Meyer, I. H. et Flores, A. H. (2025). Anti-LGBT victimization in the United States: Results from the National Crime Victimization Survey (2022-2023). *UCLA School of Law: Williams Institute*, 1-5.

Meyer, I. H. (2003). Prejudice, social stress, and mental health in lesbian, gay, and bisexual populations: Conceptual issues and research evidence. *Psychological Bulletin*, 129(5), 674-697.

Perreault, S. (2022). La victimisation des Premières Nations, Métis et Inuits au Canada. *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Perry, B. et Ginsley, V. (2022). Un regard qualitatif sur les problèmes juridiques graves — Les personnes lesbiennes, gaies et bisexuelles dans le Centre et l'Est du Canada. *Pour le Fonds Égale Canada pour les droits de la personne*.

Premier ministre du Canada. (2017). Le premier ministre présente des excuses aux Canadiens LGBTQ2.

Rauh, K., Ménard, F., Roy, J. et Beall, A. (2025). Situation socioéconomique des personnes transgenres et des personnes non binaires au Canada. *Documents démographiques*, produit n° 91F0015M au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. (2026). Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2024. *Le Quotidien*, produit n° 11-001-X au catalogue.

Statistique Canada. (2024). Profil socioéconomique de la population 2ELGBTQ+ âgée de 15 ans et plus, 2019 à 2021. *Le Quotidien*, produit n° 11-001-X au catalogue.

Statistique Canada. (2022a). Le Canada est le premier pays à produire des données sur les personnes transgenres et les personnes non binaires à l'aide du recensement. *Le Quotidien*, produit n° 11-001-X au catalogue.

Statistique Canada. (2022b). Les expériences de victimisation avec violence chez les personnes ayant une incapacité liée à la santé mentale au Canada, 2018. *Le Quotidien*, produit n° 11-001-X au catalogue.

Tessmer, A. et Worthen, M. G. F. (2025). Transgender realities: The relationship between transgender visibility, race, and victimization. *Journal of Interpersonal Violence*, 1-29.

Truman, J. L., Morgan, R. E. et Coen, E. J. (2024). Characteristics and consequences of violent victimization in sexual and gender minority communities: An analysis of the 2017-2021 National Crime Victimization Survey. *LGBT Health*, 11(7), 552-562.

Uppal, S. (2022). Portrait des Canadiennes et Canadiens ayant vécu en situation d'itinérance. *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-x au catalogue de Statistique Canada.

Wieberneit, M., Thal, S., Clare, J., Notebaert, L. et Tubex, H. (2024). Silenced survivors: A systematic review of the barriers to reporting, investigating, prosecuting, and sentencing of adult female rape and sexual assault. *Trauma, Violence, & Abuse*, 25(5), 3742-3757.

Notes

1. Le gouvernement du Canada a adopté le sigle 2ELGBTQI+ pour désigner les personnes aux deux esprits (ou bispirituelles), lesbiennes, gaies, bissexuelles, transgenres, queers et intersexuées ainsi que celles qui emploient d'autres termes relatifs à la diversité sexuelle et de genre. Statistique Canada utilise le sigle 2ELGBTQ+ à des fins d'analyse des données, car les renseignements sur les personnes intersexuées ne sont pas encore recueillis dans le cadre des enquêtes (Statistique Canada, 2024).
2. Dans le présent article, le signe « + » dans l'acronyme LGB+ indique une réponse écrite fournie par la personne sur son orientation sexuelle qui ne peut être classée dans les catégories « hétérosexuelle », « lesbienne », « gaie », « bissexuelle » ou « pansexuelle ». Le signe « + » pourrait correspondre à des réponses telles que « en questionnement », « asexuelle » ou « queer ». En raison de la diversité de ces populations et du chevauchement avec d'autres catégories existantes, il peut être impossible de tirer des conclusions significatives lorsqu'elles sont regroupées en une seule catégorie. Par exemple, une personne choisissant la catégorie « queer » peut aussi être lesbienne, gaie, bissexuelle ou pansexuelle. Pour cette raison, la catégorie « + » est prise en compte dans les données agrégées sur les personnes LGB+, mais elle n'est pas désagrégée en tant que groupe analytique distinct.
3. Les pourcentages ne correspondent pas à 100 en raison des caractéristiques croisées (c.-à-d. que les personnes transgenres et les personnes non binaires peuvent aussi être LGB+). Comme la proportion de personnes LGB+ est nettement plus élevée que celle des personnes de la diversité de genre, les estimations relatives à la population 2ELGBTQ+ ont tendance à refléter la population LGB+. La désagrégation de ces populations permet donc de mieux cerner les réalités, surtout celles de la population de la diversité de genre.
4. Pour la suite du présent article de *Juristat* aux fins de l'analyse de la population LGB+, les personnes non binaires ont été réparties dans les catégories des hommes+ et des femmes+.
5. Le calcul des pourcentages exclut les personnes de la diversité de genre qui n'ont pas précisé leur orientation sexuelle dans le cadre de l'enquête.
6. Le texte de cet article repose sur l'utilisation du terme « lesbienne » pour désigner les femmes qui ont choisi la catégorie de réponse « lesbienne ou gaie » à la question sur l'orientation sexuelle.
7. Conformément à la classification de l'orientation sexuelle par Statistique Canada, les réponses écrites indiquant « pansexuelle » ont été incluses dans la catégorie « bissexuelle ».
8. Les pourcentages observés chez les personnes LGB+ et les personnes de la diversité de genre sont supérieurs à l'estimation globale pour la population 2ELGBTQ+ en raison du chevauchement entre la population LGB+ et la population de la diversité de genre.
9. Aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les hommes transgenres et les femmes transgenres quant à leurs expériences d'agression sexuelle.
10. Pour distinguer les personnes ayant une incapacité de celles n'ayant pas d'incapacité, on a demandé aux répondants s'ils s'identifient comme une personne ayant une incapacité. Cette façon de procéder diffère de la méthode utilisée par Statistique Canada dans le cadre de l'Enquête canadienne sur l'incapacité, laquelle comprend des questions d'identification des incapacités qui permettent de recenser les personnes ayant une incapacité et de calculer les taux officiels d'incapacité au Canada. Comme des questions d'identification des incapacités ont été utilisées dans l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés de 2018, il faut faire preuve de prudence lorsqu'on établit des comparaisons.
11. Les femmes cisgenres étaient beaucoup plus susceptibles que les hommes cisgenres d'avoir été victimes d'agression sexuelle.
12. Après la prise en compte de l'âge, la prévalence des agressions sexuelles était similaire chez les hommes transgenres et les femmes cisgenres, mais demeurait plus élevée chez les hommes transgenres que chez les hommes cisgenres.
13. Les personnes qui ont répondu à l'enquête devaient fournir des détails sur l'incident d'agression physique le plus grave et sur l'incident d'agression sexuelle le plus grave si elles avaient été victimes des deux types d'agression au cours des 12 mois précédant l'enquête.

14. Ces différences ont aussi été relevées chez l'ensemble des personnes 2ELGBTQ+, tandis qu'aucune différence statistiquement significative n'a été observée chez les personnes de la diversité de genre.
15. Aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les personnes de la diversité de genre et les personnes cisgenres.
16. La question a été posée aux répondants à savoir s'ils avaient personnellement signalé l'incident à la police ou si la police avait été mise au courant de l'incident d'une autre façon.
17. Bien que de nombreuses personnes 2ELGBTQ+ se heurtent à des obstacles dans l'accès à des services de soutien aux victimes et à des services communautaires qui répondent à leurs besoins et respectent leur identité, leur exposition disproportionnée à la violence se traduit par des besoins d'autant plus grands à l'égard de ces services (Erentzen et Schuller, 2020; Perry et Ginsley, 2022).
18. Selon les réponses à l'outil Primary Care PTSD Screen (PC-PTSD), un outil d'évaluation de première ligne utilisé afin de cerner les personnes qui devraient être orientées vers un service spécialisé afin de suivre un traitement psychologique et psychiatrique pour ce genre de trouble. L'outil est conçu pour évaluer si une personne présente les principaux effets associés aux symptômes clés du TSPT, soit des souvenirs persistants, l'engourdissement, l'évitement et l'hyperexcitation. Si une personne répond « oui » à trois des quatre questions, on peut soupçonner la présence d'un TSPT. Il est essentiel de souligner que le PC-PTSD n'est pas un outil de diagnostic et qu'un TSPT soupçonné n'a pas la valeur d'un diagnostic. Dans un contexte clinique, un résultat positif au questionnaire PC-PTSD indiquerait que le patient doit faire l'objet d'une évaluation plus approfondie et recevoir potentiellement un diagnostic.
19. Les constatations reflètent les tendances observées au sein de la population LGB+. La seule variation statistiquement significative au chapitre des comportements chez les personnes de la diversité de genre qui avaient été victimes d'une agression physique était le fait de rester à la maison pour ne pas revivre une expérience similaire.
20. Les questions portant sur les expériences en milieu de travail et en milieu scolaire ont été posées uniquement aux personnes qui occupaient un emploi ou fréquentaient un établissement d'enseignement au cours des 12 mois précédant l'enquête, respectivement.
21. Aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les hommes transgenres et les femmes transgenres.
22. Les proportions étaient comparables, qu'il s'agisse d'hommes transgenres (38 %), de femmes transgenres (37 %) ou de personnes non binaires (37 %).
23. La violence fondée sur le genre facilitée par la technologie, également appelée cyberviolence, désigne les comportements dans lesquels la technologie est utilisée pour causer des préjudices virtuels ou en personne. Cette forme de violence consiste à utiliser la technologie pour menacer, harceler, intimider, humilier, agresser, extorquer, contraindre, tourmenter ou exclure socialement une autre personne (gouvernement du Canada, 2024).
24. Les données présentées dans cette section se limitent aux personnes ayant déclaré avoir utilisé Internet au cours des 12 mois précédant l'enquête, ce qui exclut 4 % d'entre elles.
25. La sexualisation et la fétichisation des personnes transgenres ont été relevées dans la documentation comme une forme d'objectification qui réduit les personnes à leur corps ou à leurs caractéristiques sexuelles perçues (Anzani et autres, 2021). Dans les contextes en ligne, ce phénomène peut prendre la forme de demandes coercitives d'images intimes, de questions intrusives ou d'autres formes d'attentions sexuelles non désirées.
26. Les mêmes tendances ont également été observées lorsque les données étaient désagrégées pour les sous-populations LGB+ et de la diversité de genre.

Tableaux de données détaillés

Tableau 1

Expériences de victimisation avec violence vécues depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédents, selon le type de victimisation, l'orientation sexuelle et le genre de la victime, Canada, 2025

Type de victimisation et orientation sexuelle	Femmes+			Hommes+			Total		
	pourcentage ¹	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
Agressions physiques subies depuis l'âge de 15 ans									
Personnes hétérosexuelles†	29,2**	28,6	29,9	33,2	32,5	33,9	31,2	30,8	31,7
Personnes LGB+	52,1*	49,8	54,4	50,8*	47,9	53,7	51,6*	49,8	53,4
Personnes gaies ou lesbiennes	44,9*	40,4	49,6	46,3*	42,2	50,5	45,7*	42,7	48,8
Personnes bisexuelles	53,7*	50,7	56,7	53,5*	48,9	58,1	53,7*	51,1	56,2
Agressions sexuelles subies depuis l'âge de 15 ans									
Personnes hétérosexuelles†	33,0**	32,3	33,7	8,8	8,4	9,3	20,7	20,3	21,1
Personnes LGB+	57,5***	55,1	59,8	35,7*	33,0	38,5	49,0*	47,2	50,9
Personnes gaies ou lesbiennes	43,4***	38,8	48,2	34,7*	30,6	39,1	38,5*	35,4	41,7
Personnes bisexuelles	63,1***	60,2	65,8	33,3*	29,2	37,6	54,3*	51,9	56,8
Ensemble des expériences de victimisation avec violence vécues depuis l'âge de 15 ans ²									
Personnes hétérosexuelles†	41,6**	40,9	42,3	35,0	34,3	35,8	38,2	37,7	38,7
Personnes LGB+	70,1***	68,0	72,2	58,8*	55,9	61,6	65,7*	64,0	67,5
Personnes gaies ou lesbiennes	58,8*	54,1	63,3	56,3*	52,0	60,6	57,4*	54,2	60,5
Personnes bisexuelles	73,8***	71,2	76,3	59,5*	54,9	63,9	69,6*	67,3	71,8
Agressions physiques subies au cours des 12 mois précédents									
Personnes hétérosexuelles†	2,0**	1,8	2,2	3,5	3,2	3,8	2,8	2,6	3,0
Personnes LGB+	8,0*	6,8	9,4	7,8*	6,3	9,5	7,9*	7,0	9,0
Personnes gaies ou lesbiennes	8,3*	6,0	11,3	5,4	3,7	7,6	6,6*	5,2	8,4
Personnes bisexuelles	7,9*	6,5	9,6	9,6*	7,3	12,5	8,4*	7,1	9,9
Agressions sexuelles subies au cours des 12 mois précédents									
Personnes hétérosexuelles†	1,9**	1,7	2,1	0,6	0,5	0,7	1,2	1,1	1,3
Personnes LGB+	7,0*	5,9	8,3	5,4*	4,2	6,9	6,4*	5,5	7,3
Personnes gaies ou lesbiennes	3,5	2,1	5,6	5,3*	3,6	7,7	4,5*	3,3	6,1
Personnes bisexuelles	8,1***	6,7	9,9	5,1*	3,6	7,2	7,2*	6,1	8,5

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1
Expériences de victimisation avec violence vécues depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédents, selon le type de victimisation, l'orientation sexuelle et le genre de la victime, Canada, 2025

Type de victimisation et orientation sexuelle	Femmes+			Hommes+			Total		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	pourcentage ¹	de	à	pourcentage ¹	de	à	pourcentage ¹	de	à
Ensemble des expériences de victimisation avec violence vécues au cours des 12 mois précédents²									
Personnes hétérosexuelles†	3,4	3,2	3,7	3,8	3,5	4,1	3,6	3,4	3,8
Personnes LGB+	12,3*	10,8	14,0	11,7*	9,8	13,8	12,1*	10,9	13,3
Personnes gaies ou lesbiennes	10,2*	7,7	13,5	10,1*	7,7	13,2	10,2*	8,4	12,3
Personnes bisexuelles	12,9*	11,0	15,0	12,3*	9,7	15,5	12,7*	11,2	14,4

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les hommes+ seulement (p < 0,05)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05) et de l'estimation pour les hommes+ (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées.

2. Comprend les agressions physiques et sexuelles.

Note : La population LGB+ désigne les personnes dont l'orientation sexuelle déclarée est lesbienne ou gaie, bisexuelle ou pansexuelle, ou une autre orientation sexuelle qui n'est pas hétérosexuelle. Les autres orientations sexuelles qui ne sont pas hétérosexuelles sont comprises dans le total agrégé des personnes LGB+, mais ne sont pas présentées séparément en raison de l'hétérogénéité de cette catégorie résiduelle. La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. Le calcul des pourcentages exclut la violence de la part d'un ou d'une partenaire intime.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 2

Expériences de victimisation avec violence vécues depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédents, selon le type de victimisation et le statut de diversité de genre de la victime, Canada, 2025

Type de victimisation et statut de diversité de genre	Depuis l'âge de 15 ans			Au cours des 12 mois précédents		
	pourcentage ¹	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Agression physique						
Personnes cisgenres	32,1	31,7	32,6	3,1	2,9	3,3
Hommes	33,6	32,9	34,2	3,6	3,3	3,9
Femmes	30,7 *	30,1	31,3	2,5 *	2,3	2,7
Personnes de la diversité de genre	58,6 **	55,7	61,4	11,2 **	9,6	13,1
Hommes transgenres	52,5 **	47,5	57,3	12,8 **	9,8	16,5
Femmes transgenres	55,5 **	50,7	60,2	8,7 **	6,3	11,9
Personnes non binaires	64,1 ****	59,6	68,3	12,1 **	9,6	15,1
Agression sexuelle						
Personnes cisgenres	22,3	21,9	22,7	1,6	1,4	1,7
Hommes	9,8	9,4	10,2	0,8	0,7	1,0
Femmes	34,7 *	34,1	35,3	2,3 *	2,1	2,5
Personnes de la diversité de genre	49,7 **	46,8	52,6	6,5 **	5,3	7,9
Hommes transgenres	47,6 **	42,8	52,4	5,9 **	3,9	8,8
Femmes transgenres	41,1 **	36,4	46,0	6,3 **	4,3	9,1
Personnes non binaires	56,6 ****	52,0	61,1	7,0 **	5,3	9,2
Ensemble de la victimisation avec violence²						
Personnes cisgenres	39,5	39,1	40,0	4,1	3,9	4,4
Hommes	35,7	35,0	36,4	4,1	3,8	4,4
Femmes	43,4 *	42,8	44,0	4,2	3,9	4,5
Personnes de la diversité de genre	69,2 **	66,3	71,9	15,0 **	13,2	17,0
Hommes transgenres	63,1 **	58,2	67,7	15,9 **	12,6	20,0
Femmes transgenres	64,7 **	59,9	69,2	11,9 **	9,1	15,5
Personnes non binaires	75,7 ****	71,3	79,6	16,5 ***	13,7	19,8

* valeur significativement différente de l'estimation pour les hommes cisgenres (p < 0,05)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les hommes et les femmes cisgenres (p < 0,05)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour les hommes et les femmes cisgenres ainsi que pour les femmes transgenres (p < 0,05)

**** valeur significativement différente de l'estimation pour les hommes et les femmes cisgenres ainsi que pour les hommes et les femmes transgenres (p < 0,05)

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées.

2. Comprend les agressions physiques et sexuelles.

Note : La population de la diversité de genre comprend à la fois les personnes transgenres et les personnes non binaires. Les personnes transgenres désignent les personnes dont le genre déclaré ne correspond pas à leur sexe déclaré à la naissance, tandis que les personnes non binaires désignent les personnes dont le genre déclaré n'est ni homme ni femme. Les personnes cisgenres désignent les personnes dont le genre déclaré correspond à leur sexe déclaré à la naissance. Le calcul des pourcentages exclut la violence de la part d'un ou d'une partenaire intime.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 3

Expériences de victimisation avec violence, selon le type de victimisation et l'intersection entre la diversité de genre et l'orientation sexuelle de la victime, Canada, 2025

Type de victimisation et caractéristiques croisées	pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à
Agressions physiques subies depuis l'âge de 15 ans			
Personnes hétérosexuelles et cisgenres (c.-à-d. personnes non 2ELGBTQ+)	31,2	30,7	31,7
Personnes hétérosexuelles et de la diversité de genre	43,6 *	37,3	50,2
Personnes LGB+ et cisgenres	49,9 *	47,8	51,9
Personnes LGB+ et de la diversité de genre	63,0 **	59,8	66,1
Agressions sexuelles subies depuis l'âge de 15 ans			
Personnes hétérosexuelles et cisgenres (c.-à-d. personnes non 2ELGBTQ+)	20,7	20,3	21,1
Personnes hétérosexuelles et de la diversité de genre	35,4 *	29,6	41,6
Personnes LGB+ et cisgenres	48,2 *	46,1	50,3
Personnes LGB+ et de la diversité de genre	54,4 **	51,1	57,7
Ensemble des expériences de victimisation avec violence vécues depuis l'âge de 15 ans²			
Personnes hétérosexuelles et cisgenres (c.-à-d. personnes non 2ELGBTQ+)	38,2	37,7	38,7
Personnes hétérosexuelles et de la diversité de genre	54,2 *	47,5	60,7
Personnes LGB+ et cisgenres	64,5 *	62,5	66,4
Personnes LGB+ et de la diversité de genre	74,0 **	70,9	76,9
Expériences de comportements non désirés vécues en public au cours des 12 mois précédents³			
Personnes hétérosexuelles et cisgenres (c.-à-d. personnes non 2ELGBTQ+)	16,2	15,8	16,6
Personnes hétérosexuelles et de la diversité de genre	30,6 *	24,7	37,4
Personnes LGB+ et cisgenres	50,6 *	48,6	52,7
Personnes LGB+ et de la diversité de genre	70,9 **	68,1	73,6
Expériences de comportements non désirés vécues en ligne au cours des 12 mois précédents			
Personnes hétérosexuelles et cisgenres (c.-à-d. personnes non 2ELGBTQ+)	9,1	8,8	9,5
Personnes hétérosexuelles et de la diversité de genre	15,0 *	11,0	20,1
Personnes LGB+ et cisgenres	25,6 *	23,7	27,5
Personnes LGB+ et de la diversité de genre	38,7 **	35,7	41,8

* valeur significativement différente de l'estimation pour les personnes hétérosexuelles et cisgenres (c.-à-d. personnes non 2ELGBTQ+) ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les personnes non 2ELGBTQ+ et les groupes 2SLGBTQ+ suivants : 1) les personnes hétérosexuelles et de la diversité de genre; 2) les personnes LGB+ et cisgenres ($p < 0,05$)

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées. Pour ce qui est des comportements en ligne, le calcul des pourcentages exclut les personnes qui ont déclaré ne pas avoir utilisé Internet au cours des 12 mois précédents.

2. Comprend les agressions physiques et sexuelles.

3. Les espaces publics désignent tous les endroits accessibles à la population avec peu ou pas de restrictions, comme les rues, les commerces, les transports en commun, les bars ou les restaurants. Aux fins de la présente analyse, les espaces publics comprennent également les milieux de travail et les milieux scolaires.

Note : La population LGB+ désigne les personnes dont l'orientation sexuelle déclarée est lesbienne ou gaie, bisexuelle ou pansexuelle, ou une autre orientation sexuelle qui n'est pas hétérosexuelle. La population de la diversité de genre comprend à la fois les personnes transgenres et les personnes non binaires. Les personnes transgenres désignent les personnes dont le genre déclaré ne correspond pas à leur sexe déclaré à la naissance, tandis que les personnes non binaires désignent les personnes dont le genre déclaré n'est ni homme ni femme. Les personnes cisgenres désignent les personnes dont le genre déclaré correspond à leur sexe déclaré à la naissance. Le calcul des pourcentages exclut la violence de la part d'un ou d'une partenaire intime.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 4
Expériences de victimisation avec violence et de comportements non désirés vécues par les personnes LGB+, selon le type de victimisation et certaines caractéristiques de la victime, Canada, 2025

Caractéristiques retenues	Agressions physiques subies depuis l'âge de 15 ans			Agressions sexuelles subies depuis l'âge de 15 ans			Expériences de comportements non désirés vécues en public au cours des 12 mois précédents ¹			Expériences de comportements non désirés vécues en ligne au cours des 12 mois précédents		
	pourcentage ²	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ²	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ²	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ²	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à		de	à
Personnes LGB+	51,6	49,8	53,4	49,0	47,2	50,9	53,3	51,5	55,1	27,3	25,7	29,0
Genre												
Hommes+†	50,8	47,9	53,7	35,7	33,0	38,5	41,4	38,5	44,4	24,2	21,7	26,8
Femmes+	52,1	49,8	54,4	57,5 *	55,1	59,8	60,8 *	58,5	63,1	29,3 *	27,3	31,4
Groupe d'âge												
15 à 24 ans†	41,2	38,0	44,5	38,5	35,3	41,8	62,7	59,2	66,0	30,9	28,0	33,9
25 à 34 ans	55,8 *	52,3	59,2	56,3 *	52,9	59,6	55,9 *	52,5	59,2	27,6	24,6	30,8
35 à 44 ans	61,1 *	56,8	65,2	61,0 *	56,5	65,3	56,5 *	52,0	60,9	31,2	27,2	35,4
45 à 54 ans	59,7 *	53,6	65,6	51,7 *	45,7	57,7	37,9 *	32,4	43,8	21,1 *	16,4	26,8
55 ans et plus	49,3 *	45,0	53,5	38,5	34,2	42,9	26,6 *	23,0	30,5	15,4 *	12,4	18,9
Identité autochtone												
Autochtone	68,9 *	62,6	74,6	58,3 *	52,1	64,4	62,5 *	56,1	68,6	41,4 *	35,1	47,9
Non-Autochtone†	50,1	48,2	52,0	48,3	46,4	50,3	52,6	50,7	54,5	26,2	24,5	27,9
Personne racisée³												
Oui	41,5 *	36,7	46,6	35,1 *	30,8	39,7	43,0 *	38,3	47,9	23,2	19,3	27,8
Non†	52,6	50,4	54,7	51,0	48,9	53,1	54,3	52,2	56,5	26,7	24,9	28,6
Lieu de naissance												
Au Canada	52,8 *	50,7	54,9	51,2 *	49,1	53,3	55,9 *	53,9	57,9	28,8 *	27,0	30,6
À l'extérieur du Canada†	45,5	41,2	49,9	39,2	34,9	43,7	41,9	37,6	46,4	20,8	17,4	24,8
S'identifie comme une personne ayant une incapacité												
Oui	66,4 *	63,3	69,4	57,9 *	54,7	61,1	62,0 *	58,7	65,1	36,2 *	33,3	39,2
Non†	44,3	42,0	46,5	44,7	42,5	47,0	49,1	46,9	51,4	23,0	21,1	25,0

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Les espaces publics désignent tous les endroits accessibles à la population avec peu ou pas de restrictions, comme les rues, les commerces, les transports en commun, les bars ou les restaurants. Aux fins de la présente analyse, les espaces publics comprennent également les milieux de travail et les milieux scolaires.

2. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées. Pour ce qui est des comportements en ligne, le calcul des pourcentages exclut les personnes qui ont déclaré ne pas avoir utilisé Internet au cours des 12 mois précédents.

3. Exclut les personnes autochtones.

Note : La population LGB+ désigne les personnes dont l'orientation sexuelle déclarée est lesbienne ou gaie, bisexuelle ou pansexuelle, ou une autre orientation sexuelle qui n'est pas hétérosexuelle. La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. Le calcul des pourcentages exclut la violence de la part d'un ou d'une partenaire intime.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 5

Expériences de victimisation avec violence et de comportements non désirés vécues par les personnes de la diversité de genre, selon le type de victimisation et certaines caractéristiques de la victime, Canada, 2025

Caractéristiques retenues	Agressions physiques subies depuis l'âge de 15 ans			Agressions sexuelles subies depuis l'âge de 15 ans			Expériences de comportements non désirés vécues en public au cours des 12 mois précédents ¹			Expériences de comportements non désirés vécues en ligne au cours des 12 mois précédents		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	pourcentage ²	de	à	pourcentage ²	de	à	pourcentage ²	de	à	pourcentage ²	de	à
Personnes de la diversité de genre	58,6	55,7	61,4	49,7	46,8	52,6	61,4	58,5	64,1	33,5	30,9	36,2
Hommes transgenres†	52,5	47,5	57,3	47,6	42,8	52,4	56,2	50,6	61,5	29,1	24,7	33,9
Femmes transgenres	55,5	50,7	60,2	41,1	36,4	46,0	50,4	45,5	55,3	32,5	27,9	37,3
Personnes non binaires	64,1 *	59,6	68,3	56,6 *	52,0	61,1	71,6 *	67,7	75,2	36,6 *	32,5	41,0
Groupe d'âge												
15 à 24 ans†	48,1	43,2	53,1	35,3	30,6	40,3	72,7	68,0	76,9	38,5	33,6	43,6
25 à 34 ans	63,0 *	58,4	67,5	61,9 *	57,2	66,3	66,6	62,0	70,8	35,2	30,7	39,9
35 à 44 ans	72,9 *	66,6	78,3	63,0 *	56,2	69,3	62,4 *	55,6	68,7	32,0	26,4	38,2
45 à 54 ans	71,6 *	60,3	80,8	63,1 *	52,4	72,6	50,0 *	39,5	60,5	29,3	21,2	39,0
55 ans et plus	55,6	48,5	62,4	41,4	34,6	48,5	33,4 *	26,9	40,6	23,0 *	17,3	30,0
Identité autochtone												
Autochtone	71,2 *	62,3	78,6	58,1 *	49,1	66,7	70,4 *	61,8	77,8	45,8 *	37,1	54,9
Non-Autochtone†	57,3	54,2	60,3	48,7	45,7	51,8	60,5	57,4	63,5	32,1	29,3	34,9
Personne racisée³												
Oui	53,3	44,9	61,4	44,0	36,2	52,1	51,8 *	43,8	59,8	25,8	19,1	33,8
Non†	58,8	55,7	61,8	49,6	46,3	52,8	61,8	58,5	65,0	33,2	30,3	36,2
Lieu de naissance												
Au Canada	59,3	56,2	62,3	50,7	47,6	53,8	63,6 *	60,6	66,6	35,3 *	32,5	38,2
À l'extérieur du Canada†	55,1	47,5	62,4	44,4	37,4	51,7	49,8	42,6	56,9	23,9	18,3	30,6
S'identifie comme une personne ayant une incapacité												
Oui	66,6 *	62,6	70,5	56,1 *	52,0	60,0	69,4 *	65,6	72,9	40,4 *	36,6	44,3
Non†	51,1	47,3	55,0	43,9	40,1	47,7	53,8	49,8	57,8	27,0	23,6	30,8

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Les espaces publics désignent tous les endroits accessibles à la population avec peu ou pas de restrictions, comme les rues, les commerces, les transports en commun, les bars ou les restaurants. Aux fins de la présente analyse, les espaces publics comprennent également les milieux de travail et les milieux scolaires.

2. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées. Pour ce qui est des comportements en ligne, le calcul des pourcentages exclut les personnes qui ont déclaré ne pas avoir utilisé Internet au cours des 12 mois précédents.

3. Exclut les personnes autochtones.

Note : La population de la diversité de genre comprend à la fois les personnes transgenres et les personnes non binaires. Les personnes transgenres désignent les personnes dont le genre déclaré ne correspond pas à leur sexe déclaré à la naissance, tandis que les personnes non binaires désignent les personnes dont le genre déclaré n'est ni homme ni femme. Les personnes cisgenres désignent les personnes dont le genre déclaré correspond à leur sexe déclaré à la naissance. Le calcul des pourcentages exclut la violence de la part d'un ou d'une partenaire intime.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 6

Victimisation avec violence vécue au cours des 12 mois précédents, selon le statut 2ELGBTQ+, le type de victimisation et certaines caractéristiques relatives à l'incident le plus grave, Canada, 2025

Certaines caractéristiques relatives à l'incident le plus grave	Agression physique						Agression sexuelle					
	Personnes 2ELGBTQ+			Personnes non 2ELGBTQ+†			Personnes 2ELGBTQ+			Personnes non 2ELGBTQ+†		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	pourcentage¹	de	à	pourcentage¹	de	à	pourcentage¹	de	à	pourcentage¹	de	à
Lieu de l'incident												
Résidence ou propriété privée, ou les alentours	37,7 *	31,2	44,5	29,0	25,9	32,3	43,4	36,6	50,5	35,9	31,2	40,8
Commerce ou établissement institutionnel	20,9	15,9	26,9	23,3	20,4	26,6	34,0 *	27,4	41,4	42,8	37,8	48,0
Rue ou autre lieu public	30,4	24,6	37,0	36,4	33,0	40,0	12,3	8,5	17,6	14,2	10,6	18,6
Autre lieu	8,8	5,8	13,3	10,1	8,1	12,5	8,7	5,5	13,4	5,3	3,4	8,1
Nombre de personnes ayant commis l'agression												
Une personne	81,2	75,4	85,9	80,9	78,0	83,5	83,4	77,6	87,9	84,6	80,5	88,0
Plus d'une personne	16,9	12,3	22,6	18,0	15,4	20,8	15,9	11,4	21,6	13,2	10,0	17,1
Genre de la personne ayant commis l'agression²												
Une seule personne (homme) ou plusieurs personnes (toutes ou surtout des hommes)	71,1	65,1	76,5	76,7	73,6	79,6	78,3	71,7	83,7	79,1	74,4	83,2
Une seule personne (femme) ou plusieurs personnes (toutes ou surtout des femmes)	17,3 *	13,0	22,7	11,6	9,5	14,2	11,1	7,1	17,0	13,7	10,5	17,7
Une seule personne (non binaire) ou plusieurs personnes (toutes ou surtout des personnes non binaires)	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une combinaison de genres différents	3,2	1,6	6,4	4,1	2,9	5,8	F	F	F	F	F	F
Ne sait pas	4,6	2,7	7,6	4,5	3,2	6,4	6,0	3,2	10,8	F	F	F
Lien avec la personne ayant commis l'agression												
Personne inconnue de la victime	37,0 *	30,6	44,0	46,3	42,7	49,9	24,7	19,1	31,3	24,2	20,0	29,1
Personne connue de la victime	60,9 *	53,9	67,4	52,2	48,6	55,8	74,5	67,8	80,2	73,3	68,2	77,8
Présence d'une arme												
Oui	21,7	17,0	27,4	26,3	23,4	29,4	F	F	F	4,7	2,9	7,5
Non	62,2	55,6	68,3	61,2	57,8	64,6	85,7	79,4	90,3	87,3	83,4	90,4
Ne sait pas	14,1	10,3	19,2	11,7	9,6	14,3	10,7	6,7	16,6	5,6	3,6	8,5
Victime ayant subi des blessures corporelles												
Oui	25,9	20,7	31,9	24,1	21,2	27,3	18,8 *	13,9	24,9	11,1	8,2	14,9
Non	72,2	66,1	77,6	75,1	71,9	78,1	79,9	73,6	85,0	86,0	82,0	89,3

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 6
Victimisation avec violence vécue au cours des 12 mois précédents, selon le statut 2ELGBTQ+, le type de victimisation et certaines caractéristiques relatives à l'incident le plus grave, Canada, 2025

Certaines caractéristiques relatives à l'incident le plus grave	Agression physique						Agression sexuelle					
	Personnes 2ELGBTQ+			Personnes non 2ELGBTQ+†			Personnes 2ELGBTQ+			Personnes non 2ELGBTQ+†		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	pourcentage ¹	de	à	pourcentage ¹	de	à	pourcentage ¹	de	à	pourcentage ¹	de	à
Incident signalé à la police												
Oui	22,1 *	17,0	28,2	29,4	26,4	32,5	8,3	5,3	13,0	9,0	6,3	12,6
Non	75,4	69,1	80,8	69,5	66,3	72,5	90,4	85,6	93,7	88,1	84,2	91,2
Trois répercussions émotionnelles à long terme ou plus correspondant à un trouble de stress post-traumatique												
Oui	32,9 *	26,9	39,4	19,5	16,9	22,4	37,5 *	31,0	44,4	22,8	18,6	27,6
Non	64,5 *	57,9	70,6	78,6	75,6	81,3	60,6 *	53,4	67,3	73,0	68,0	77,5
A utilisé des services ou communiqué avec eux afin d'obtenir de l'aide												
Oui	20,3 *	15,6	25,9	13,3	11,1	15,9	22,1 *	16,7	28,5	13,7	10,6	17,6
Non	78,1 *	72,2	82,9	85,4	82,7	87,8	77,3	70,9	82,7	83,3	79,2	86,7
A été blâmée ou on lui a fait se sentir responsable de l'incident												
Oui	36,0 *	29,9	42,6	23,2	20,4	26,3	40,0 *	33,3	47,2	27,4	23,1	32,2
Non	61,9 *	55,2	68,2	75,4	72,2	78,3	58,7 *	51,5	65,5	69,3	64,3	73,8
A changé de comportement à la suite de l'incident												
Oui	76,5	69,2	82,5	76,7	72,0	80,9	82,8	75,9	88,0	76,7	70,3	82,0
Éviter certains endroits	48,4	40,8	56,2	42,2	37,1	47,4	53,1 *	44,9	61,1	38,8	32,2	45,8
Éviter certaines personnes ou situations	49,2	41,1	57,3	46,6	41,6	51,8	50,8	42,8	58,7	42,8	36,0	49,8
Changer la manière de se présenter en public	26,1	19,7	33,7	23,2	19,1	28,0	38,7	30,9	47,0	34,6	28,2	41,6
Emporter un objet pour se défendre ou pour donner l'alerte	29,2 *	22,3	37,2	15,7	12,3	19,8	25,6	19,3	33,1	21,0	15,9	27,2
Ne plus participer aux activités ou aux événements sociaux que la personne avait l'habitude d'aimer	37,0 *	29,6	45,1	24,8	20,5	29,5	37,6	30,1	45,6	36,3	29,9	43,1

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 6

Victimisation avec violence vécue au cours des 12 mois précédents, selon le statut 2ELGBTQ+, le type de victimisation et certaines caractéristiques relatives à l'incident le plus grave, Canada, 2025

Certaines caractéristiques relatives à l'incident le plus grave	Agression physique						Agression sexuelle					
	Personnes 2ELGBTQ+			Personnes non 2ELGBTQ+†			Personnes 2ELGBTQ+			Personnes non 2ELGBTQ+†		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	pourcentage ¹	de	à	pourcentage ¹	de	à	pourcentage ¹	de	à	pourcentage ¹	de	à
Rester à la maison pour ne pas revivre une expérience similaire	35,0 *	28,0	42,7	25,7	21,4	30,7	46,1 *	38,0	54,5	35,3	28,9	42,2
Autre changement de comportement	10,1	6,2	15,9	10,6	7,9	14,0	8,6	5,0	14,4	7,8	4,8	12,6
Non	20,1	14,5	27,2	18,8	15,1	23,2	14,4	9,7	21,0	15,9	11,6	21,5
Non déclaré	F	F	F	4,4	2,8	6,9	F	F	F	7,4	4,6	11,7

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais qui ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus du total des réponses.

2. Les victimes ne connaissent pas nécessairement l'identité de genre de la personne ayant commis l'agression. Dans les situations où l'identité de genre est inconnue, les réponses pourraient reposer sur l'expression de genre de la personne ayant commis l'agression, qui désigne la manière dont une personne se présente en tant qu'homme, femme ou personne non binaire à travers son langage corporel, son apparence ou ses choix esthétiques (p. ex. vêtements, coiffure et maquillage), lesquels peuvent avoir été traditionnellement associés à un genre particulier.

Note : La population 2ELGBTQ+ comprend les personnes aux deux esprits (ou bispituelles), lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres et queers, ainsi que celles qui emploient d'autres termes relatifs à la diversité sexuelle et de genre. Le calcul des pourcentages exclut la violence de la part d'un ou d'une partenaire intime.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 7

Expériences de comportements non désirés vécues en public et en ligne, selon le type de comportement, l'orientation sexuelle et le genre de la victime, Canada, 2025

Type de comportement et orientation sexuelle	Hommes+			Femmes+			Total		
	pourcentage ²	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ²	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ²	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
Personnes LGB+									
Expériences de comportements sexuels non désirés vécues en public au cours des 12 mois précédents ²	41,4 *	38,5	44,4	60,8 ***	58,5	63,1	53,3 *	51,5	55,1
Blagues à caractère sexuel inappropriées	19,6 *	17,3	22,0	33,1 ***	30,9	35,4	27,9 *	26,2	29,6
Attentions sexuelles non désirées	14,2 *	12,3	16,3	40,3 ***	37,9	42,6	30,2 *	28,5	31,9
Attouchements non désirés	15,4 *	13,4	17,6	28,3 ***	26,2	30,6	23,3 *	21,8	24,9
Outrage à la pudeur	4,0 *	3,0	5,3	8,5 ***	7,2	9,9	6,7 *	5,9	7,7
Commentaires selon lesquels la personne ne se comporte pas comme un homme ou une femme devrait le faire	23,4 *	20,9	26,2	27,0 ***	24,9	29,2	25,6 *	24,1	27,3
La personne a été insultée, maltraitée, ignorée ou exclue parce qu'elle est un homme ou une femme	10,3 *	8,7	12,1	29,4 ***	27,2	31,7	22,0 *	20,4	23,6
La personne a été insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son orientation sexuelle réelle ou présumée	20,4 *	18,2	22,9	16,8 ***	15,2	18,6	18,2 *	16,8	19,7
La personne a été insultée, maltraitée, ignorée ou exclue parce qu'elle est, ou est présumée être, transgenre	9,8 *	8,4	11,4	8,4 *	7,3	9,7	9,0 *	8,1	10,0
Expériences de comportements sexuels non désirés vécues en ligne au cours des 12 mois précédents	24,2 *	21,7	26,8	29,3 ***	27,3	31,4	27,3 *	25,7	29,0
La personne a reçu des courriels menaçants ou agressifs, des messages dans les médias sociaux ou des messages textes à titre d'unique destinataire	11,4 *	9,6	13,4	14,4 ***	12,9	16,1	13,2 *	12,0	14,5
La personne a été la cible de commentaires menaçants ou agressifs qui ont été répandus au moyen de courriels de groupe, de messages textes ou de publications dans les médias sociaux	7,7 *	6,3	9,4	8,3 *	7,1	9,6	8,1 *	7,2	9,1
Quelqu'un a publié ou distribué, ou menacé de publier ou de distribuer, des images intimes ou sexuellement explicites d'elle, sans son consentement	3,2 *	2,3	4,5	2,9 *	2,2	3,7	3,0 *	2,4	3,7
Quelqu'un l'a pressé d'envoyer, de partager ou de publier des images ou des messages sexuellement suggestifs ou explicites	5,6 *	4,4	7,1	8,7 ***	7,4	10,2	7,5 *	6,6	8,6
Quelqu'un lui a envoyé des images ou des messages sexuellement suggestifs ou explicites, alors qu'elle ne voulait pas les recevoir	13,7 *	11,8	15,9	19,2 ***	17,4	21,2	17,1 *	15,7	18,6
Personnes hétérosexuelles†									
Expériences de comportements sexuels non désirés vécues en public au cours des 12 mois précédents ²	10,0	9,6	10,5	22,7 **	22,1	23,3	16,3	15,9	16,7
Blagues à caractère sexuel inappropriées	5,1	4,7	5,5	11,0 **	10,6	11,5	8,0	7,7	8,3
Attentions sexuelles non désirées	2,4	2,2	2,7	13,5 **	12,9	14,0	7,8	7,6	8,1
Attouchements non désirés	3,0	2,7	3,3	8,5 **	8,1	8,9	5,7	5,4	6,0
Outrage à la pudeur	1,4	1,2	1,6	2,5 **	2,3	2,8	1,9	1,8	2,1
Commentaires selon lesquels la personne ne se comporte pas comme un homme ou une femme devrait le faire	3,4	3,1	3,7	5,8 **	5,5	6,2	4,6	4,4	4,8

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 7

Expériences de comportements non désirés vécues en public et en ligne, selon le type de comportement, l'orientation sexuelle et le genre de la victime, Canada, 2025

Type de comportement et orientation sexuelle	Hommes+			Femmes+			Total		
	pourcentage ²	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ²	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ²	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
La personne a été insultée, maltraitée, ignorée ou exclue parce qu'elle est un homme ou une femme	2,9	2,6	3,2	9,3 **	8,9	9,8	6,1	5,8	6,3
La personne a été insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son orientation sexuelle réelle ou présumée	0,9	0,8	1,1	1,1	0,9	1,2	1,0	0,9	1,1
La personne a été insultée, maltraitée, ignorée ou exclue parce qu'elle est, ou est présumée être, transgenre	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,1	0,2
Expériences de comportements sexuels non désirés vécues en ligne au cours des 12 mois précédents	8,2	7,7	8,6	10,2 **	9,7	10,6	9,1	8,8	9,5
La personne a reçu des courriels menaçants ou agressifs, des messages dans les médias sociaux ou des messages textes à titre d'unique destinataire	4,8	4,4	5,1	5,2	4,9	5,6	5,0	4,7	5,2
La personne a été la cible de commentaires menaçants ou agressifs qui ont été répandus au moyen de courriels de groupe, de messages textes ou de publications dans les médias sociaux	2,9	2,6	3,1	2,5	2,3	2,8	2,7	2,5	2,9
Quelqu'un a publié ou distribué, ou menacé de publier ou de distribuer, des images intimes ou sexuellement explicites d'elle, sans son consentement	1,6	1,4	1,8	1,1 **	0,9	1,3	1,4	1,2	1,5
Quelqu'un l'a pressé d'envoyer, de partager ou de publier des images ou des messages sexuellement suggestifs ou explicites	0,7	0,6	0,8	1,8 **	1,6	2,0	1,2	1,1	1,4
Quelqu'un lui a envoyé des images ou des messages sexuellement suggestifs ou explicites, alors qu'elle ne voulait pas les recevoir	2,8	2,6	3,1	5,2 **	4,9	5,6	4,0	3,8	4,2

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les hommes+ seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les hommes+ ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées. Pour ce qui est des comportements en ligne, le calcul des pourcentages exclut les personnes qui ont déclaré ne pas avoir utilisé Internet au cours des 12 mois précédents.

2. Les espaces publics désignent tous les endroits accessibles à la population avec peu ou pas de restrictions, comme les rues, les commerces, les transports en commun, les bars ou les restaurants. Aux fins de la présente analyse, les espaces publics comprennent également les milieux de travail et les milieux scolaires.

Note : La population LGB+ désigne les personnes dont l'orientation sexuelle déclarée est lesbienne ou gaie, bisexuelle ou pansexuelle, ou une autre orientation sexuelle qui n'est pas hétérosexuelle. La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 8
Expériences de comportements non désirés vécues en public et en ligne, selon le type de comportement et le statut de diversité de genre de la victime, Canada, 2025

Type de comportement	Personnes de la diversité de genre			Personnes cisgenres†		
	pourcentage ¹	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Expériences de comportements sexuels non désirés vécues en public au cours des 12 mois précédents²	61,4 *	58,5	64,1	18,4	18,1	18,8
Blagues à caractère sexuel inappropriées	27,3 *	25,0	29,8	9,2	8,9	9,5
Attentions sexuelles non désirées	31,4 *	28,9	34,0	9,2	8,9	9,5
Attouchements non désirés	24,7 *	22,4	27,2	6,8	6,5	7,0
Outrage à la pudeur	7,0 *	5,7	8,6	2,2	2,1	2,4
Commentaires selon lesquels la personne ne se comporte pas comme un homme ou une femme devrait le faire	36,8 *	34,2	39,6	5,8	5,5	6,0
La personne a été insultée, maltraitée, ignorée ou exclue parce qu'elle est un homme ou une femme	22,6 *	20,3	25,0	7,1	6,8	7,4
La personne a été insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son orientation sexuelle réelle ou présumée	28,4 *	26,0	31,1	2,0	1,9	2,2
La personne a été insultée, maltraitée, ignorée ou exclue parce qu'elle est, ou est présumée être, transgenre	37,2 *	34,5	39,9	0,4	0,3	0,5
Expériences de comportements sexuels non désirés vécues en ligne au cours des 12 mois précédents	33,5 *	30,9	36,2	10,2	9,9	10,6
La personne a reçu des courriels menaçants ou agressifs, des messages dans les médias sociaux ou des messages textes à titre d'unique destinataire	17,0 *	15,0	19,3	5,5	5,2	5,7
La personne a été la cible de commentaires menaçants ou agressifs qui ont été répandus au moyen de courriels de groupe, de messages textes ou de publications dans les médias sociaux	12,6 *	10,9	14,6	3,0	2,8	3,2
Quelqu'un a publié ou distribué, ou menacé de publier ou de distribuer, des images intimes ou sexuellement explicites d'elle, sans son consentement	2,6 *	1,9	3,7	1,5	1,3	1,6
Quelqu'un l'a pressé d'envoyer, de partager ou de publier des images ou des messages sexuellement suggestifs ou explicites	9,1 *	7,7	10,9	1,6	1,5	1,8
Quelqu'un lui a envoyé des images ou des messages sexuellement suggestifs ou explicites, alors qu'elle ne voulait pas les recevoir	20,3 *	18,2	22,6	4,8	4,6	5,1

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées. Pour ce qui est des comportements en ligne, le calcul des pourcentages exclut les personnes qui ont déclaré ne pas avoir utilisé Internet au cours des 12 mois précédents.

2. Les espaces publics désignent tous les endroits accessibles à la population avec peu ou pas de restrictions, comme les rues, les commerces, les transports en commun, les bars ou les restaurants. Aux fins de la présente analyse, les espaces publics comprennent également les milieux de travail et les milieux scolaires.

Note : La population de la diversité de genre comprend à la fois les personnes transgenres et les personnes non binaires. Les personnes transgenres désignent les personnes dont le genre déclaré ne correspond pas à leur sexe déclaré à la naissance, tandis que les personnes non binaires désignent les personnes dont le genre déclaré n'est ni homme ni femme. Les personnes cisgenres désignent les personnes dont le genre déclaré correspond à leur sexe déclaré à la naissance.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 9
Santé mentale autoévaluée et satisfaction à l'égard de la vie, selon les expériences de victimisation avec violence vécues au cours des 12 mois précédents, l'orientation sexuelle et le genre de la victime, Canada, 2025

Orientation sexuelle et genre	Santé mentale autoévaluée passable ou mauvaise						Satisfaction élevée à l'égard de la vie ¹					
	N'a vécu aucune expérience de victimisation avec violence au cours des 12 mois précédents			A vécu une expérience de victimisation avec violence au cours des 12 mois précédents			N'a vécu aucune expérience de victimisation avec violence au cours des 12 mois précédents			A vécu une expérience de victimisation avec violence au cours des 12 mois précédents		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	pourcentage ²			pourcentage ²			pourcentage ²			pourcentage ²		
	de	à		de	à		de	à		de	à	
Personnes hétérosexuelles												
Hommes+	13,7	13,1	14,2	33,0	29,2	37,1	60,5	59,8	61,2	39,7	35,7	43,9
Femmes+	16,0 **	15,5	16,6	40,8 **	36,6	45,1	61,7 **	61,0	62,4	30,9 **	27,2	34,9
Total	14,8	14,4	15,2	36,6	33,8	39,6	61,1	60,6	61,6	35,6	32,8	38,5
Personnes LGB+												
Hommes+	39,0 *	35,8	42,2	62,6 *	53,9	70,6	35,4 *	32,5	38,4	20,1 *	14,3	27,5
Hommes gais+	28,3 *	24,3	32,6	48,8 ^E *	34,7	63,1	43,4 *	38,8	48,1	30,9 ^E	19,9	44,7
Hommes bisexuels+	48,3 *	43,2	53,5	71,9 *	60,0	81,3	27,9 *	23,8	32,5	10,8 *	5,4	20,5
Femmes+	44,7 *	42,2	47,2	69,3 *	62,7	75,2	37,1 *	34,8	39,6	20,8 *	15,9	26,7
Femmes lesbiennes+	34,6 *	29,9	39,7	64,5 ^E *	49,9	76,8	48,5 *	43,6	53,5	27,9 ^E	16,8	42,7
Femmes bisexuelles+	47,2 *	44,1	50,3	69,6 *	61,2	76,8	34,5 *	31,6	37,5	18,7 *	13,2	25,7
Total	42,4 ***	40,5	44,4	66,8 ***	61,6	71,5	36,5 ***	34,6	38,4	20,5 ***	16,7	25,0
Personnes gaies ou lesbiennes	31,0 ***	28,0	34,2	55,7 ***	45,5	65,4	45,6 ***	42,2	49,0	29,6	21,6	39,2
Personnes bisexuelles	47,5 ***	44,9	50,2	70,2 ***	63,5	76,2	32,5 ***	30,1	35,1	16,4 ***	12,1	22,0

^E à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour les personnes hétérosexuelles du même genre ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les hommes+ hétérosexuels ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour l'ensemble des personnes hétérosexuelles ($p < 0,05$)

1. Une « satisfaction élevée à l'égard de la vie » désigne les personnes qui ont évalué à 8, 9 ou 10 leur satisfaction à l'égard de leur vie dans son ensemble sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « taux de satisfaction très faible » et 10 signifie « taux de satisfaction très élevé ».

2. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées.

Note : La population LGB+ désigne les personnes dont l'orientation sexuelle déclarée est lesbienne ou gaie, bisexuelle ou pansexuelle, ou une autre orientation sexuelle qui n'est pas hétérosexuelle. Les autres orientations sexuelles qui ne sont pas hétérosexuelles sont comprises dans le total agrégé des personnes LGB+, mais ne sont pas présentées séparément en raison de l'hétérogénéité de cette catégorie résiduelle. La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. Le calcul des pourcentages exclut la violence de la part d'un ou d'une partenaire intime.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 10

Santé mentale autoévaluée et satisfaction à l'égard de la vie, selon les expériences de victimisation avec violence vécues au cours des 12 mois précédents et selon le statut de diversité de genre de la victime, Canada, 2025

Statut de diversité de genre	Santé mentale autoévaluée passable ou mauvaise						Satisfaction élevée à l'égard de la vie ¹					
	N'a vécu aucune expérience de victimisation avec violence au cours des 12 mois précédents			A vécu une expérience de victimisation avec violence au cours des 12 mois précédents			N'a vécu aucune expérience de victimisation avec violence au cours des 12 mois précédents			A vécu une expérience de victimisation avec violence au cours des 12 mois précédents		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	pourcentage ²	de	à	pourcentage ²	de	à	pourcentage ²	de	à	pourcentage ²	de	à
Personnes cisgenres												
Hommes	14,6	14,1	15,2	36,1	32,4	40,0	59,3	58,6	60,0	37,9	34,1	41,8
Femmes	18,0 *	17,4	18,6	47,7 *	44,1	51,3	60,0	59,4	60,7	28,2 *	25,2	31,4
Total	16,3	15,9	16,7	42,0	39,4	44,6	59,7	59,2	60,2	33,0	30,6	35,5
Personnes de la diversité de genre												
Hommes transgenres	48,2 **	42,6	53,8	71,5 E**	58,7	81,5	37,9 **	32,3	43,7	F	F	F
Femmes transgenres	40,1 **	35,0	45,5	63,8 E**	48,8	76,4	39,4 **	34,0	45,1	F	F	F
Personnes non binaires	61,4 **	56,8	65,8	79,2 **	70,5	85,8	25,3 **	21,4	29,6	17,9 **	11,8	26,1
Total	51,6 **	48,5	54,7	73,5 **	66,9	79,1	32,7 **	29,9	35,8	13,9 **	10,0	18,9

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour les hommes cisgenres ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les hommes et les femmes cisgenres ($p < 0,05$)

1. Une « satisfaction élevée à l'égard de la vie » désigne les personnes qui ont évalué à 8, 9 ou 10 leur satisfaction à l'égard de leur vie dans son ensemble sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « taux de satisfaction très faible » et 10 signifie « taux de satisfaction très élevé ».

2. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées.

Note : La population de la diversité de genre comprend à la fois les personnes transgenres et les personnes non binaires. Les personnes transgenres désignent les personnes dont le genre déclaré ne correspond pas à leur sexe déclaré à la naissance, tandis que les personnes non binaires désignent les personnes dont le genre déclaré n'est ni homme ni femme. Les personnes cisgenres désignent les personnes dont le genre déclaré correspond à leur sexe déclaré à la naissance. Le calcul des pourcentages exclut la violence de la part d'un ou d'une partenaire intime.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.